

**Université ABDERHMANE MIRA de bejaia**

**Faculté des Sciences Humaines et sociales**

**Département des Sciences sociales**

## **Mémoire de fin de cycle**

En vue de l'obtention d'un diplôme en master en sociologie

Option : Sociologie du travail et ressources humaine

**Thème :**

**La modernisation des structures administratives  
communales. Usage de la nouvelle technologie  
administrative et électronique.**

**Cas pratique : La commune d'Ait Smail**

Préparé par :

Mlle MOHAMADI Fadila

Mlle ARFI Lynda

Encadré par :

Mr BOUICH MAHREZ

**ANNEE UNIVERSITAIRE**

**2018-2019**

# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements à DIEU, le tout puissant de nous avoir donné le courage, la volonté et surtout la santé qui nous ont été très utiles tout au long de notre parcours.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à notre promoteur M<sup>er</sup> BOUICH MAHREZ pour son orientation dans la réalisation de ce modeste travail ainsi qu'à notre promoteur pour tout son aide et sa patience durant notre stage pratique ainsi qu'à tous les employés de l'APC d'Ait Smail.

Nos remerciements vont également au membre de jury d'avoir accepté de juger notre travail et consacrer leur temps à la lecture et la correction de ce mémoire ?

Nous tenons à remercier vivement les enseignants qui nous ont accompagné tout au long de ce parcours, pour les conseils avisés qu'ils nous ont dispensés à la solitude dont ils ont fait preuve à notre égard, et les documents et outils mis gracieusement à notre disposition.

Nos remerciements les plus vifs vont particulièrement à nos parents.

Enfin merci à tous ceux qui ont contribué de près et de loin à la réalisation de ce mémoire.

# Didicas

En guise de reconnaissance, je dédie ce travail :

Aux dieux êtres les plus chères du monde, mes parents,  
promoteur de mon avance pour m'avoir écouté, mon soutenu  
et guide vers la réussite. Quoi que je fasse, je ne pourrais vous  
rendre ce que vous avez fait pour moi, je suis arrivé là, si bien  
grâce à vous.

A, mes très chères frères et sœurs

A, tous mes amis : Fouzia, Lynda, Bahia, Sonia, Siham, Meriem

Une dédicace spéciale pour mon chère Nadir

Enfin à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à la  
réalisation de ce modeste travail.

***Fadila***

# Didicas

Je dédie ce modeste travail à :

A mes très chers parents qui m'ont toujours encouragé et soutenus durant tout mon parcours.

A mon marie : Saadi.

A mes chers frères : anis et Allal.

A ma belle-sœur : Siham et son marie Kamel et la petite fille serina

A ma belle-sœur : Lydia.

A toute ma famille et mes amies.

Et à tous ceux qu'me connaissent de près ou de lion.

**Lynda**

## Liste des abréviations :

1. TIC : Technologie d'information et de communication.
2. NTI : Nouvelle technologie de l'information.
3. NTIC : Nouvelle technologie d'information et de communication.
4. APC : Assemblée populaire communale.
5. OCDE : Organisation de coopération et de développement économique.
6. PAN : Area nt Work.
7. LAN : Local area network.
8. MAN : Métropolitain area network.
9. WAN : Wilde area network.

## La liste des tableaux :

numéro de tableau	Titre des tableau	Page
01	Répartition des enquêtes selon sexe	65
02	Répartition de enquêtés selon l'âge	65
03	Répartition des enquêtes selon le niveau d'instruction	66
04	Répartition des enquête selon le diplôme obtenu	66
05	Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	67
06	Répartition des enquêtés selon l'enceinté professionnelle	67
07	Répartition des enquêtés selon le poste occupé	69

# Sommaire

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Introduction

## **Chapitre1 : le cadre méthodologique :**

1- La problématique .....	P14
2- Les hypothèses de la recherche.....	P16
3- Le cadre conceptuel .....	P17
4- Les raisons de choix de thème.....	p 23
5- Les objectifs de la recherche .....	p23
6- Les études antérieur... ..	p24
7-Méthode et technique de la recherche.....	p24
8-La technique utilisée.....	p25
9-l'échantillon.....	P27
10 Le choix de la population d'étude.....	p27
11-difficultés rencontrées.....	p27

## **-Chapitre 2 :partie théorique :**

Section1 : l'assemblées populaire communale.....	P30
--	-----

1- Qu'est-ce qu'une assembles populaire .....	P30
2- Les fonctions de l'assemblé populaire communal.....	P.31
3- Les commissions de l'assemblé populaire communal.....	P33
4- Qu'est-ce que la commune ?.....	P33
5- Les compétences de la commune.....	P33
6-L'histoire de la commune en Algérie.....	P35
<b>Section 2 : les structures communales.....</b>	<b>P.36</b>
A Les- La structure administrative.....	P36
B- Les structure élus.....	P38
2- 2 : Les codes communaux.....	P40
<b>Section3 : les nouvelles technologies.....</b>	<b>P41</b>
1-Qu'ce-qu'une nouvelle technologie ?.....	P41
2- Les types de la nouvelle technologie.....	P43
3- L'évolution de la nouvelle technologie.....	P44
4-Les avantage et bien fait et les inconvénients de la nouvelle technologie...P46	
<b>Section4 :la modernisation de l'administration Qu'est-ce qu'une administration numérique ?.....</b>	<b>P47</b>
1- Les enjeux de l'administrations numérique.....	P49
2- Technologie des réseaux.....	P50
A-Définition d'un réseau social.....	P 50
B-Topologie de réseau informatique Les réseaux sociaux.....	P50



4 – Qu’est-ce qu’un réseau social ?.....	P53
5 -Qu’est –ce qu’une modernisation de l’administration ?.....	P546
6-Les bienfaits de la modernisation de l’administration.....	P54

#### **Section 4 : le service biométrique**

1-Définition de la biométrie.....	P56
2- L’histoire de la biométrie.....	P57
3-Les système biométrique.....	P58
3- Performance de la biométrie.....	P58
5-Caractéristique de la biométrie.....	P60
6- Types de reconnaissance par biométrie.....	P61

#### **Patrie pratique :**

**Section1 :** présentation de l’organisme d’accueil, l’analyse des données et l’interprétation des résultats

1-1Présentation de l’organisation d’accueil.....	P64.
--	------

**Section 2 :** Analyse et interprétation des données du terrain

2-1Analyse de tableau.....	P65
----------------------------	-----

#### **Conclusion**

#### **Liste bibliographique**

#### **Annexes**

# **Introduction**

### **Introduction :**

Les administrations algériennes vivent aujourd'hui une révolution pacifique marquée par les nouvelles technologies qui doit être vécu comme chance.

La commune est une administration publique il est la petite subdivision administrative qui est dirigée par un maire, des adjoints et un conseil municipale.

Les nouvelles technologies dans l'administration des communes est un phénomène relativement récent qui remonte une dizaine d'année. On rencontre une limite chronologique évidente dans la recherche des documents. En revanche, cette limitation dans le temps qui facilite la recherche est contrebalancées par le fait ce type d'information se prime vite.

L'informatique est un secteur particulièrement dynamique au sein de la quel les innovations quelle touchent le matérielle ou les logicielles, se succèdent à un rythme très soutenu. L'ensemble des technologies regroupées aujourd'hui sous le terme de NTI a radicalement réorienté la façon d'expliquer les outils eux même et a également change le comportement d'utilisateur de ces techniques.

L'accès à la nouvelle technologie est devenu avantage majeur dans la création, l'organisation, la gestion développer grâce aux progrès de l'informatique, de l'Internet. Les NT ont révolutionné toutes les techniques.

Leur implantation dans le milieu professionnelle à générer beaucoup de changement et transformation dans le travail d'ailleurs tout est devenu informatise car nous pouvons par exemple la recherche s'effectuent sur une période réduite ,il a été aise d'opérer des dépouillements systématique de certains type de document de stoker un membre considérable d'information sans se référer aux boites qui veux

dire réduire l'archive et aussi s'informer en temps réel sans effectuer des déplacements de chaque jour pour récupérer un papier.

Et aussi avoir une satisfaction durant le moment de travail avec le citoyen et aussi avec eux même.

Dans cette ordre de ces idées nous avons effectué une recherche sur la modernisation des structure administrative usage de la nouvelle technologie administrative et électronique, cette a était faite aux sein de la commune d'Ait Smail en essayant en premier temps de découvrir et de savoir si cette commune intègre et utilise les nt pour pouvoir les identifier, décrire leurs utilisations montre leur bien fait aux citoyen et administrateur et montrer aussi le degré de satisfaction. Cette recherche s'articule sur trois chapitres principaux.

Dans le premier chapitre nous présenterons le cadre méthodologique de notre recherche, les raisons de choix de thème, l'objectif de notre recherche, la problématique, l'hypothèse, les définitions des concepts clés, la méthode et la technique utilise et l'analyse de ces donnes ainsi a présentation de la population d'enquête et les difficultés rencontrent sur le terrain.

Le deuxième chapitre traitera le cadre théorique il s'agit en effet de généralité sur la modernisation de l'administration communal usage de la nouvelle technologie administratif et électronique qui parle de la généralité sur la commune, généralités sur les nouvelles technologies et la biométrie et enfin le changement organisationnel au sein de la commune.

Le troisième chapitre et le dernier qui est focalisé au cas pratique en premier lieu. On a fait une présentation de l'organisme d'accueil puis l'analyse des données obtenu sur le terrain et enfin en termine avec une conclusion.

# **Partie**

# **méthodologique**

## 1- La problématique :

L'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication a radicalement ou partiellement transformé le fonctionnement des organisations, avec la rapide évolution de l'usage d'internet dans la société, le site internet communal occupe désormais une place centrale dans la communication des communes vers leurs citoyens.

Les nouvelles technologies contribuent grandement à l'évolution de la société. Elles peuvent ouvrir de nouvelles possibilités et lever des obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. Cela étant, la technologie peut aussi créer de nouvelles entraves pour certaines catégories d'individus. La question essentielle est de savoir comment les nouvelles technologies peuvent favoriser une meilleure qualité de vie.<sup>1</sup>

L'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC) à partir des années quatre-vingt-dix a fait naître le concept d'administration électronique souvent perçue comme la délivrance de nouveaux services disponibles via internet, l'administration électronique va de fait bien au-delà. Elle correspond à l'utilisation des TIC dans les administrations, avec une influence sur l'échange avec les usagers. Coère dans les relations internes ou interinstitutionnelles. Elle renvoie donc à la problématique d'ensemble du système d'information entre les différents éléments constitutifs du système globale.<sup>2</sup>

Ce qui est apparu ces dernières années, c'est l'utilisation massive de la technologie électronique dans tous les secteurs publics, et dans pratiquement tous les métiers : les agents administratifs utilisent couramment des outils de

---

<sup>1</sup> THEO Bougie, impact des nouvelles technologies sur la qualité de vie des personnes, 2002, P 13

<sup>2</sup> TRITAN Klein, Impacte des TIC sur les conditions du travail, centre d'analyse stratégique, février 2012 ? République française, p 09.

gestion de l'information, la nature de travail elle-même a changé. La matière première plus en plus immatérielle.<sup>3</sup>

Les NTI constituent un facteur d'accélération d'échange commerciaux permis de circuler la formation qui transforme la planète en petit village selon DURCKEUR Peter « dernière ces changements ; il Ya l'informatique ; les ordinateurs qui communiquent plus vite et que mieux les diverses strates de cadre moyen ; il existe également des utilisateurs qu'il sache transformer leurs données en information pour en connaissance nouvelle »<sup>4</sup>

L'employé agent administratif s'occupe des tâches administrative s élémentaire dans l'administration, il effectue divers travaux administrative courant il accomplit à la fois des tâches administratives et élémentaire et des travaux techniques.<sup>5</sup>

Dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la modernisation des nouvelles technologies administratives usage de la nouvelle technologie administrative communal nous vous choisisit la commune d'AIT SMAIL.

Nous avons effectué un stage pratique au sein de cette commune pour reprendre à nos interrogations, dans le but de ce travail de recherche définir les nouvelles technologies administratives utiliser par les APEC.

Dans notre étude nous avons attribué notre problématique sous une question de principal qui est la suivante :

**Question principale :**

Quel est le rôle de l'usage des nouvelles technologies administratives au niveau de la commune d'Ait Smail ?

**Questions secondaires :**

---

<sup>3</sup>ELABORATION de stratégie e-Algérien 2013.

<sup>4</sup>BOULOC Pierre, NTIC : comment en tirer profit, 8eme édition RIA, paris, 2003, p112.

<sup>5</sup> MOHELLEBI Dalila, Les NTIC et la capitalisation des compétences internes de l'entreprise Algérie, p 05

- Est-ce que l'usage des nouvelles technologies administratives aide les services à atteindre la satisfaction des citoyens ?
- Est-ce que les services biométriques au sein de l'APC d'Ait Smail facilitent les tâches des administrateurs et les citoyens ?

## **2- les hypothèses de la recherche :**

- 1- L'utilisation de la nouvelle technologie au niveau des institutions communales participe positivement à la modernisation de l'administration.
- 2- L'administration numérique adoptée au niveau de la commune facilite davantage la gestion administrative et permet de gagner de temps dans les traitements de dossier (dossier biométrique).
- 3- Les stratégies de modernisation de l'administration adoptées par la commune d'Ait Smail engendrent une véritable maîtrise de lutte informatique dans le cadre de traitement de dossier ainsi qu'une véritable répartition des tâches.

## **3-Définitions des concepts clés :**

### **3-1-Modernisation :**

Selon Max Weber, la modernité est un problème commun à l'humanité : la souffrance perçue comme injuste par les hommes, puisque c'est le point fondamental de toute société, il convient d'apporter une réponse à la question



suisant : pourquoi le bonheur, la facilité sont-ils si difficiles à atteindre alors qu'à l'inverse d'autre cumulent le pouvoir le bonheur et la facilité... ?<sup>6</sup>

Selon Vargas S'aboya, moderniser une organisation implique de transformer sa structure et sa forme afin de la rendre semblable à celles considérées comme « modernes » à son époque. Ainsi pour s'adapter aux évolutions du monde et de la société, l'administration publique serait condamnée à se moderniser.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Vittorio Cotsta, la théorie de modernité de max weber et la voie choisie à la modernisation, 2011, P 264.

<sup>7</sup> Giaouque et Emery, modernisation de l'état, 2008, p 44

Modernité : adaptation, rénovation en fonction de l'évolution des besoins et des tendances actuels...<sup>8</sup>

Dans le domaine des sciences sociales, la modernisation fait référence à la transition d'une société « prémoderne » ou « traditionnelle » vers une société dite « moderne ». Elle est liée à l'industrialisation et à l'urbanisation. Selon l'historienne Kendall, elle est définie ainsi : « l'urbanisation s'accompagne de modernisation et d'un processus rapide d'industrialisation. En théorie critique sociologique, la modernisation est liée à la rationalisation.<sup>9</sup>

### **3-2-Structure :**

La structure, généralement d'un système, est la façon dont ces éléments sont reliés ou intéressent entre eux un phénomène est dit structure s'il est du la structure du système, par exemple d'une société.<sup>10</sup>

Unité possédant sa loi immanente d'action et de développement, ayant une causalité propre et réalisant une individualité fonctionnelle. Plus généralement, ensemble d'éléments interdépendants formant système.<sup>11</sup>

Dans un sens courant, ensemble organisé d'éléments interdépendant dont les relations, obéissent à des lois spécifiques.

Selon Piaget « une structure est un système de transformations, qui comporte des lois en tant que système et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations, sans que celles-ci aboutissent en dehors de ses frontières ou fassent appel à des éléments extérieurs.<sup>12</sup>

---

<sup>8</sup><https://dictionnaire.reverso.net> » dic

<sup>9</sup><https://fr.wikipedia.org/wiki/modernisation>

<sup>10</sup>[https://Fr. m.wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org)

<sup>11</sup>Gilles Ferréol et d'autre, dictionnaire de sociologie, 4ème édition, P 279

<sup>12</sup> Françoise Raynal et Alain Rieunier, pédagogie : dictionnaire des concepts clés, 2ème édition, 2004, p 350

### **3-3-Stratégie :**

Le terme appartenait au monde militaire avant d'être importé dans le domaine du management (stratégie économique).

Dans l'art de la guerre. Elle définit les choix fondamentaux relatifs à l'attaque ou à la défense.<sup>13</sup>

L'analyse stratégique s'est développée en France, principalement à travers les travaux de Michal Crozier. Impotence des relations de pouvoir, principe de rationalité limitée.<sup>14</sup>

Le concept de stratégie vient du grec « stratego ». Appliqué au domaine militaire à l'origine, il veut dire planifier la destruction de ses ennemis par un usage efficace des ressources disponibles. L'art de conduire les troupes et les ruses qui permettent les portes à la victoire face à l'ennemi.

Pour Chandler, la stratégie est la détermination des buts et objectifs à long terme d'une entreprise et le choix des actions et de l'allocation des ressources nécessaires pour les atteindre.<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> IBID. P 791

<sup>14</sup> Ibedem. P 277

<sup>15</sup>Ramdane Mostefaoui, le concept de stratégie, 2013, p 115

### **3-4 Administration communale :**

Est un ensemble des personnes domiciliées sur le territoire d'une commune, le fait d'y être établi déterminant l'appartenance, chaque suisse et chaque suisse peut exercer ses politiques dans ce type de communautés, plus au plus tard après trois mois d'établissement.<sup>16</sup>

La commune dispose d'une administration placée sous l'autorité du président de l'assemblée populaire communales et animée par le secrétaire général de la commune.<sup>17</sup>

Administration communale fait partie du système politico-administrative d'une commune c'est à dire de toute les personnes instituent participant, en lien avec l'exécution des tâches communales à la formation de volonté, à la planification à la prise de décision et à l'exécution.<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup>IBEDEM. P 22

<sup>17</sup>Hafelin U, Muller et Uhlmann, Allgemeine Verwaltungsgesetz, 6eme édition, Zurich, 2010, P144

<sup>18</sup>Hire P, organisation des structures, 1999, P 150

### **3-5-Les nouvelles technologies :**

Est un ensemble des outils permettant d'accéder à l'information, sous toutes ses formes de la manipuler, de la transmettre, en s'appuyant sur des technologies informatiques et de télécommunication.<sup>19</sup>

Les nouvelles technologies sont l'ensemble des techniques utilisées pour le traitement et la transmission des informations, cette définition courte couvre un champ très large d'outils et d'usages faisant appel à matériel, des logiciels, des utilisateurs, ainsi qu'ainsi qu'à des procédures les NTIC couvrent la sphère des systèmes d'informations.<sup>20</sup>

Les NT doivent être entendue dans le sens plus large, à titre d'exemple, il s'agit de l'automatisation, de l'informatique de la robotique... mais cette notion recouvre aussi l'introduction d'une technologie différente dans l'entreprise à l'établissement, même si celle- est largement répandue dans le secteur d'activité ou le reste de l'économie.

Une nouvelle technologie peut être la mise en place d'une technique nouvelle dans l'entreprise de technique existantes l'appréciation de la nouveauté ne se limette pas à la technique en tant que telle liens avec l'organisation.<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup>Bruno Henri et Maurice Lmbert, DRH, tirez parti des technologies, Ed d'organisation, paris, avril, 2002, p02.

<sup>20</sup>Maeva de France et d'autre, les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre des microprojets de développement, mai,2017, p 07.

<sup>21</sup>Evelyn Bledniak, Experts de CE et du CHSCT, 2010, p 108.

### **3-6- Biométrie :**

La biométrie est une technique d'identification d'un individu au moyen de ses caractéristiques morphologiques : empreinte digitale, géométrie de la main, structure de l'iris ou de la rétine, le timbre de la voix, forme du visage etc. les caractéristiques sont choisies pour varier peu au cours de la vie de l'individu et être différents d'un individu à un autre (même pour des jumeaux).<sup>22</sup>

La biométrie, qui consiste à identifier un individu à partir de ses caractéristiques physique ou comportementale, connaît depuis quelque année un renouveau spectaculaire dans les communautés du traitement du signal. La biométrie est une mesure caractéristique biologiques pour l'identification ou l'authentification d'un individu à partir de certaines de ses caractéristiques : comportementales (exemple de la dynamique de frappe au clavier), physiques ou physiologique.<sup>23</sup>

La biométrie (bio= la vie et metric = mesure) permet d'identifier une personne non pas grâce à une possession (e.g. une clé) ou une connaissance (e.g. un mot de passe) mais à partir d'une plusieurs caractéristique physique ou comportementale. Le mot biométrie est une traduction du mot « biométrique » qui correspond en français à l'anthropométrie.<sup>24</sup>

---

<sup>22</sup> Florent Perrnin, Jean-Luc Dugelay, introduction à la biométrie des individus par traitement audio-vidéo, 2002, p 25

<sup>23</sup> Ibid. P 253

<sup>24</sup> Ibidem. P 22

#### **4- Les raisons de choix du thème :**

Notre recherche appuis sur la Notre modernisation des structures administrative usage de la nouvelle technologie communal

Notre choix de thème est justifié par

- Le thème choisi fait partie de notre spécialité.
- Les recherches déjà élaboré sur des thèmes similaires à notre sujet de recherche et la disponibilité des ouvrages.
- L'envie de savoir beaucoup plus sur le monde des nouvelles technologies.
- L'importance donnée à l'utilisation de la nouvelle technologie dans le monde en générale et dans l'administration en particulier
- La curiosité de connaitre l'importance, l'usage et le rôle des nouvelles technologies.
- Connaitre la relation entre les services publics et les citoyens avec cette nouvelle technique.

#### **5- Les objectifs du choix u thème :**

Tout recherche intellectuelle doit être identifié par les objectifs à atteindre, ce qui garantit à avoir des résultats

Les objectifs de notre recherche sont les suivants :

- Définir les nouvelles technologies administratives et développer notre connaissance vis-à-vis leurs utilisations.
- Améliorer nos connaissances sur les administrations publiques.
- Connaitre le degré et la manière dans les nouvelles technologies ; influence sur le travail des administrations. - Designer le rôle du l'administration publique vis-à-vis des citoyens.
- Identifier les nouvelles technologies administratives

## **5-Les études antérieures :**

L'auteur : RIMI Toussain et Nicolas Géraud

Lieu : France

Thème : la transition numérique de l'administration territoriale de l'état

La référence : ouvrage

Résumé :

Les travaux de la mission en et conduit avec la puis des services de secrétariat générale, pour la modernisation de l'action publiques et consultant externe et se sont notamment fonde sur des échanges approfondis avec les services de l'état, la mission à bénéficier de rencontre avec des acteurs spécialise dans la transformation numérique, nombreux transformation numérique pourtant sur les administrations des entreprises.

L'administration territorial de l'état connais depuis plusieurs années de profond bouleversements dans son organisation et son fonctionnement, l'appelé ou projet communauté professionnelle territoriale vise a créés de nouveau usage collaboratifs développées d'abord en interne a l'administration avec les premiers acquis rapides, la réaction d'une communauté professionnelle permettra de mieux se connaitre échange, partagent.

## **6-choix de la méthode utilisée :**

Le choix et l'utilisation d'une méthode a une relation avec le sujet de la recherche qui nous permet de faire le point sur la modernisation des structure administrative communale usage de la nouvelle technologie aux sein de la commune d'Ait Smail. Ce qui nous a poussés a adopté dans notre recherche la méthode qualitative.

La méthode est définie par Omar Akouf suit : « c'est la procédure logique d'une science c'est à dire l'ensemble des pratiques partiellement quelle met en



œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et des théorisations soit claire, évident, irréfutable ».

« La méthode est constitué d'un ensemble de règles qui dans le cadre d'une science, sont relativement indépendants des contenus et des faits particuliers étudiés entent que telle se traduit sur le terrain, par la continuité d'une recherche ».<sup>25</sup>

Les méthodes qualitatives visent d'abord à comprendre le phénomène a l'étude, il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportement observes on se base davantage sur l'étude de cas ou de petit nombres d'individu veut on connaitre les stades d'apprentissage d'un enfant, les faits marquants d'une décennie, les conceptions de l'Amour dans diffèrent pays, on fera appelé à des méthodes qualitatives.<sup>26</sup>

## **7-La technique utilisée :**

Selon Madeleine Grawitz : « tout recherche à caractère scientifique, doit compter sur l'utilisation des procédés opératoires, rigoureux et susceptibles d'être appliqué dans la réalité que l'appelle technique ».<sup>27</sup>

### **A-L'entretien :**

Plusieurs techniques pour collecter des informations dans cette recherche nous avons choisi l'entretien « cette technique est utilisé en science sociale dans le but de de recueillir des informations verbales, il met à face à face un enquêteur et un enquêté.<sup>28</sup>

Cette phase cruciale du processus doit permettre de collecter sur chaque candidat présélectionne toutes les informations utiles, complémentaire ou indispensable pour étayer le choix définitif.

<sup>25</sup> AKOUF Omar, méthodologie des sciences sociale et approches qualitative des organisations, éd le presse de l'université du Québec, montréal, 1987. P27.

<sup>26</sup> MAURIS Angers, initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, éd casbah. P 60.

<sup>27</sup> M. Grawitz, méthodes des sciences sociales, 11eme édition, Dalloz paris, 2003, P15.

<sup>28</sup> BOUDON Raymond, et autre, dictionnaire de la sociologie, édition Larousse, quebec, 2005, p86.

C'est un outil de collecte de donnée qui sert à recueillir le témoignage verbal de la personne on a utilisé cette technique dans le prêt enquête au sein de L'APC ou nous avant effectue quelque entretien avec les différents responsables.

### **B- La période du déroulement de l'enquête :**

Notre enquête a été réalisée au niveau de l'assemblée populaire d'Ait Smail, dans le but d'atteindre notre objectif principal qui présente notre problématique (la modernisation des structures administratives communales. Usage de la nouvelle technologie administrative et électronique au niveau de APC d'Ait Smail), notre duré du pré enquête est des 10 jours : de 06/01/2019 au 16/01/2019, qui est déroulé dans climat défavorable en vue des difficultés rencontré au près des citoyens et de ma commune d'Ait Smail.

### **C La pré enquête :**

L'utilisation du pré enquête qui se présente comme l'une des étapes de la recherche, permet de familiariser avec le terrain et d'avoir des informations et de collecter des données relatives aux sujets d'étude (avoir la population d'enquête, accès au lieu d'étude, les variables à utiliser dans les hypothèses connaître les indicateur et le choix de la méthode.

Notre pré enquêté a duré 10 jours ; du 06 janvier 2019 au 16 janvier 2019. Avec les fonctionnaires et les différents services de la commune d'Ait Smail durant cette prés enquête en a poser c'est questions :

- qu' est ce que l'administration électronique ?
- qui adopte cette nouvelle technologie de l'administration électronique ?
- qu' est censé s'appliquer la nouvelle technologie administratif ?
- pourquoi vous avez cette stratégie ?-pourquoi moderniser l'administration

## **8-L'échantillon :**

L'échantillon est sous d'ensemble d'élément d'une population donnée, alors qu'une technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon.<sup>29</sup>

Notre échantillon est constitué sur les travailleurs de la commune d'Ait Smail, qui présente un effectif de 142 ouvriers, parmi ses ouvriers en interroger 6 employeur :

- Vice président de la commune M<sup>r</sup> HEBACHE ABDNACER.
- Secrétaire GENERALE M<sup>r</sup> YEHYAOIU.
- Agent développement social M ABDOUNE SMAIL.
- Agent de bureau de l'état civil M FANGAL AKLI.
- Chef de service de la biométrie M FRAHANE LOUIZA.
- Délivrent des cartes grise M FANGAL CGAFIA.

## **10- le choix de la population d'étude :**

Notre population d'étude est composée d'un nombre d'employés travaillent à l'assemble populaire communale de village d'Ait Smail et des citoyens habitant au sein de village d'Ait Smail, afin de mieux éclairer et de préciser notre thème il est nécessaire de déterminer la population visée par l'étude. Notre étude a été réalisée après de 09 personnes.

## **11-Les difficultés rencontrées :**

-Les difficultés d'avoir un contact avec les travailleurs.

- Le manque des références antérieures relative ou notre spécialité surtout notre thème.

---

<sup>29</sup> DEPELLIEU François, la démarche d'une recherche en science humaines, éd de boeck, Québec, 2000, p 214.

- La difficulté d'expliquer et d'interpréter les réponses de nos enquêtés.
- La dure de ce travail est dure, et cela nous a posé un peu de stress et de panique de ne pas avoir achevé notre recherche méthodologique (mémoire).

# **Partie théorique**

**Section 1 : Les institutions communales****1- Qu'est-ce qu'une assemblée populaire communale ? :**

L'assemblée populaire communale est le conseil municipal en Algérie. Cette dénomination est une survivance

De l'ère social. L'APC est l'instance délibérante de la commune en Algérie ses membres sont élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans

L'assemblée est élue au suffrage universel elle constitue le cadre d'expression de la démocratie locale. Elle est l'assise de la décentralisation et lieu de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques.<sup>1</sup>

L'assemblée populaire communale ou APC est le conseil municipal en Algérie. Cette dénomination est une survivance de l'ère socialiste. L'APC est l'instance délibérante de la commune en Algérie.<sup>2</sup>

**2- Les fonctions de l'assemblée populaire communale<sup>3</sup>**

L'assemblée populaire communale se réunit en session ordinaire tous les deux mois, la durée de chaque session n'excède pas cinq (5) jours. L'assemblée populaire communale élabore et adopte son règlement intérieur à sa première session

Le règlement intérieur -type et son contenu sont fixés par voie réglementaire.

L'assemblée populaire communale peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que les affaires de la commune le commandent, à la demande de son président, des deux tiers 2/3 de ses membres, ou à la demande du wali.

---

<sup>1</sup> Loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune, article 84 JORDAP n° 15 / 1990.

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée\\_populaire\\_communale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée_populaire_communale)

<sup>3</sup> Ibid. p 6

L'assemblée populaire communale tient ces sessions au siège de la commune. Toutefois, en cas de force majeure avérée empêchant l'accès au siège de la commune, elle se réunit dans un autre lieu de territoire de la commune.

L'APC peut également se réunir dans un autre lieu, en dehors du territoire communal, que le wali désigne en concertation avec le président de l'assemblée populaire communale.

Les conversations aux sessions de l'assemblée populaire communale sont adressées par son président de l'assemblée populaire communale en concertation avec l'instance exécutive.

La date et l'ordre du jour des sessions de l'assemblée populaire communale sont fixes par le président de l'assemblée populaire en concertation avec l'instance exécutive.

Le membre de l'assemblée communale empêché d'assister à une session ou une session peut donner un mandat, par écrit, à un autre membre de l'assemblée de son choix, pour voter en son nom.

Le même membre ne peut être porteur que d'un seul mandat.

Le mandat n'est valable que pour une seule séance ou session.<sup>4</sup>

### **3-Les commissions de l'assemblée populaire communale : <sup>5</sup>**

L'assemblée populaire forme en son sein des commissions permettant pour les questions relevant de son domaine de compétence, notamment celles relatives à :

- L'économie, les finances et l'investissement.
- La santé, l'hygiène et la protection de l'environnement.

---

<sup>4</sup> ABDELAZIZ Boutflika, codes collectifs territoriaux, édition Alger, 2011, p 06-07

<sup>5</sup> Ibidem. P. 8

- L'aménagement du territoire, l'urbanisme le tourisme et l'artisanat.
- Les affaires culturelle, sociale sportive et de jeunesse.
- Hydraulique, l'agriculture et la pêche.
- Trois (3) commission pour les communes de 20.000 habitants ou moins.
- Quatre (4) commission pour les communes de 20.001 a 50.000 habitants.
- Cinq (5) commission pour les communes de 50.001 a 100.000 habitants.
- Six (6) commission pour les communes de plus de 100.000 habitants.

Les commissions pérennantes sont constituées par délibération adopté la majorité a là des membres de l'assemblé populaire communal, sur proposition du président de l'APC.<sup>6</sup>

Le président de l'assemblé populaire communal informe, les commissions se réunissent sur convocation de leur présidentielles peuvent recourir à la consultation.

Le secrétariat de séance est assuré par un fonctionnaire de la commune.

L'objet de fin de mission et les délais impartis a la commission pour l'accomplissement de sa mission, sont expressément énonces dans la délibération qui la instituée.<sup>7</sup>

La composition des commissions visées doit assurer une représentation proportionnelle reflétant la composante politique de l'assemblé populaire communal.

---

<sup>6</sup>Ibedem. P8

<sup>7</sup>Ibedem. P8



#### **4-Qu'est-ce que la commune ?**

En France, une commune rurale est une commune qui fait partie du milieu rural du pays et dont le territoire comporte une ou plusieurs agglomérations rurales, ce type de commune n'est pas une division administrative ; les communes dites rurales, tout comme celles dites urbaines, sont ainsi qualifiées pour pouvoir, notamment, établir des statistiques.<sup>8</sup>

Dans certains pays, une commune est une circonscription territoriale pouvant correspondre à une ville, à un bourg avec ses villages et hameaux ou à un groupe de villages. Dans la plupart des cas. La commune constitue la plupart des petites subdivisions administratives. Elle est souvent dirigée par un maire ou bourgmestre.<sup>9</sup>

La commune est la collectivité territoriale de base de l'état algérien, à la fois collectivité disposant de la personnalité morale, dotée de ses propres organes, délibératif et exécutif, et plus petite subdivision administrative de l'organisation territoriale de l'Algérie, cette double compétence de la commune est exercée par le président de l'assemblée populaire communale (APC), qui est conjointement le représentant de l'état au niveau communal.<sup>10</sup>

#### **5-Les compétences de la commune :<sup>11</sup>**

Les services techniques d'Etat de l'Etat sont tenus d'apporter leur concours à la commune, dans les conditions définies par les lois réglementaires en vigueur.

Le jumelage d'une commune avec une commune ou toute autre collectivité territoriale étrangère est soumis à l'accord préalable du ministre chargé d'intérieur après avis du ministre des affaires étrangères.

---

<sup>8</sup> JEAN Condou, l'administration communale à travers le monde, 1970.

<sup>9</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki>.

<sup>10</sup> GREGOR Mathias, les administrations spécialisées en Algérie : entre idéal et réalité, 1962.

<sup>11</sup> Ibidem. P 19

L'assemblée populaire communale constitue un cadre d'expression de la démocratie, elle est l'assise de la décentralisation et le lieu de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques.<sup>12</sup>

L'assemblée populaire communale exerce ses compétences conformément aux principes définie.<sup>13</sup>

L'assemblée populaire communale participe conformément à la législation et la réglementation en vigueur, aux procédures d'élaboration et de mise en œuvre des opérations d'aménagements du territoire et de développement durable.<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Ibidem. P19

<sup>13</sup> Ibidem. P19

<sup>14</sup> Ibidem. P19

## 6-Histoire de la commune en Algérie

En Algérie, les regroupements d'habitants s'appelaient, selon les régions et les dialectes locaux, « douar », « déchira » ou « ksar ». Ces regroupements étaient plus ou moins développés selon les occupants du pays, n'ayant souvent de l'importance que pour le prélèvement de l'impôt et le ralliement de populations sur la domination turque. Il avait une division administrative de l'Algérie pour ces regroupements d'ailleurs ce terme et conserver encore pour désigner le patrimoine de l'état et des communes pour désigner le laisser aller et l'abandon d'un bien ou son mauvais usage.<sup>15</sup>

Le décret n° 63\_189 du 16 mai 1963 et le premier texte officiel de l'état algérien qui réorganise les communes issues de la période coloniale française ce texte maintient la division de l'Algérie en quinze départements et donne la répartition des communes algériennes par département et arrondissement (Les français conservent au départ le même découpage mais changent la dénomination de ces regroupements. C'est ainsi qu'il y eut :

-Les **bureaux arabes** sont des structures administratives, mises en place par la France après la conquête de l'Algérie en 1830 créés en 1844 leur but est le renseignement d'une politique indigène dirigée par les français parce que les français connaissent mal le pays qu'ils occupent et ses habitants leurs connaissances de la langue, la culture régionale sont très pauvres alors qu'ils doivent vivre au quotidien avec la population.<sup>16</sup>

-Les **communes de plein exercice** bénéficient des mêmes droits et prérogatives que les communes métropolitaines. Ces communes ont un grand nombre les premières villes à obtenir ce statut sont Alger ; Bône ; Blida ; Oran ; Mostaganem et Philippeville par l'ordonnance du 31 janvier 1848) ces différentes communes comprenaient donc une majorité d'Européens mais aussi des

<sup>15</sup> Alegria, recueil des actes du gouvernement de l'Algérie. 1830-1854.

<sup>16</sup> OLIVIER Lissagaray, histoire de la commune, deuxième édition, 1871, p 01

indigène (musulmane et israélite) et aussi des étranger (marocain ; tunisien) les **communes mixtes** est une ancienne circonscription territoriale française ayant existé en France d'outre-mer pendant la période coloniale en Algérie française ainsi que dans plusieurs autre coloniser grouper à la fois des indigènes et des européens le régime de la commune mixte est un des trois principaux régime, les communes mixte se trouvaient en zone rural et se situait au second niveau de division territoriale.<sup>17</sup>

## **Section 2 : les structures communales**

### **A- Les structures administratives :**

L'administration publique est une organisation sociale qui se donne tout groupe social évolue. Elle est l'instrument de cohésion de coordination indispensable sans le quelle la société s'effrite. Le rôle de l'administration publique, sa structure, son organisation et ses méthodes dépendent de la société dans laquelle elle se trouve insérée d'une part, de l'environnement et de l'évolution historique du milieu social de l'autre part c'est ce que certain auteur appelle l'approche écologique de l'administration publique.<sup>18</sup>

L'appareil de gestion des affaires publiques elle est constitué par l'ensemble des services dont la bonne marche permet la réalisation des objectifs définis par le pouvoir politique.<sup>19</sup>

L'ensemble des services publique dépendants du gouvernement ou des ministères, ainsi que les activistes de ces services.<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> <https://www.histor-commune.fr.com>.

<sup>18</sup> Jean-Luc Malongo, l'administration publique locale face à la sécurité des personnes et de leurs bien dans la province du sud Kivi, TFC, SPA, FSSA, UNIKIS ;2002.

<sup>19</sup> DEBBACH, C, Science administrative, Paris, DALLOZ ,1980, p.1.

<sup>20</sup> Pierre Guiho, Dictionnaire de droit, économie et gestion, Lyon, HERMES,1994, p .757.

La commune dispose d'une administration placée sous l'autorité du président de l'assemblée populaire communale et animée par le secrétaire général de la commune, organisation de l'administration de la commune.

L'organisation de l'administration de la commune est définie conformément à la présente loi, et en fonction de l'importance de la collectivité et du volume des tâches qui lui incombent, notamment relative à :

- L'organigramme et au plan de gestion des effectifs.
- L'organisation et le fonctionnement du service de l'état civil, la protection et la conservation de tous les actes et registres y afférents.
- La tenue et la gestion du fichier des électeurs.
- La gestion du personnel communal.
- L'organisation et fonctionnements des services techniques communaux.
- Les archives communales et les actions sociales.<sup>21</sup>

Un établissement public est une personne morale de droit public disposant d'une autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt générale, précisément définie, sous le contrôle de la collectivité publique il dispose de certaines souplesses qui lui permettent de mieux assurer certains services publics.

Les EP sont soumis à trois principales :

**L'autonomie** : dote de la personnalité morale, leur organisation est très variable (conseil d'administration, président directeur .....)

**Le rattachement à un niveau de l'administration** (état, région, département, ou commune) afin de composer leur autonomie et en les soumettant au contrôle de l'administration ;

---

<sup>21</sup> Ibidem. P 22

**La spécialité :** Les compétences des organes sont clairement énumérées et délimitées.<sup>22</sup>

### **B-2 : Les structures élus :**

Les structures publiques ont leur spécificité, les organisations de trisecteur ont leur particularité. Un des axes majeurs des organismes d'appui à ce dernier, consistera à contribuer au renforcement des capacités des associations et des organisations à la base (niveaux du quartier ou de la commune) par exemple, les objectifs des associations s'articulent et sont complémentaires avec les missions de la collectivité locale.<sup>23</sup>

L'élu communal est tenu de suivre les cursus de formation et de perfectionnement à la gestion de la commune, organisée à son intention ;

Les employeurs sont tenus d'accorder à leur personnel, membre d'une assemblée communale le temps nécessaire pour l'exercice de leur mandat électifs ;

L'élu bénéficie des droits liés à sa carrière durant toute la période consacrée à son mandat électif, les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.<sup>24</sup>

L'élu faisant l'objet de poursuite judiciaire pour crime ou délit en rapport avec les fonctions publiques ou pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesure judiciaire ne lui permettant pas de poursuivre valablement l'exercice de son mandat électif, est suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention de la décision définitive de la juridiction compétente.<sup>25</sup>

---

<sup>22</sup><http://www.vie-publique.fr>

<sup>23</sup> DERASE Omar, les acteurs de développement local durable en Algérie, Oran, 2003. P28.

<sup>24</sup> Ibidem. P 9

<sup>25</sup> Ibidem. P 10

En cas de jugement définitif d'une l'innocentant ,l'élue reprend automatiquement et immédiatement son exercice électorale.<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> IBIDEM. P10.

### 5-Les codes communaux :<sup>27</sup>

- Le décret de dissolution détermine, sous la réserve des droits des tiers, les conditions dans lesquelles s'opère la liquidation du syndicat.

-ART 180 : les dispositions du présent titre sont applicables dans les conditions et sous les services contenues dans les articles 164, 165, 166 de la loi du 5 avril 1884.

-ART 176 : l'administration des établissements faisant l'objet des syndicats est soumise aux règles du droit commun. Leur sont notamment applicables les lois fixent, pour les établissements analogues, la constitution des commissions consultatives ou de surveillance, la composition ou la nomination du personnel, la formation et l'approbation des budgets.

-D'autres communes que celles primitivement associées peuvent être admises avec le consentement de celles-ci, à faire partie de l'association. Les délibérations prises à cet effet par les conseils municipaux de ces communes et des communes déjà syndiquées sont approuvées par décret simple.

-ART170 : les syndicats de communes sont des établissements publics investis de la personnalité civile.

-Les lois et règlement concernant la tutelle des communes leur sont application.

-Les commissaires communaux sont tenus de leur fournir tous les renseignements qu'ils réclament.

---

<sup>27</sup>27-D-B. Bivort, code constitutionnel, quatrième Edition, Belgique, 1849.  
WWW.interieur. Gov.dz « images »PDF.



**Section 3 : les nouvelles technologies****1-Qu'est-ce qu'une nouvelle technologie ?**

Les nouvelles technologies ne sont qu'une évolution des premières technologies, un prolongement en quelque sort, lui-même, prolongé par les « houles technologie ». Leur dénomination recouvre l'activité multiforme de groupe humains, un devenir collectif complexe qui se cristallise notamment autour d'objets matériels de programmes informatique et de dispositifs de communication.<sup>28</sup>

Les nouvelles technologies médiatiques lient des informations et concrètes que des personnes reçoivent des différents canaux de perception les informations digitales codées et mémorisées, offrent une plus grande emprise sur l'utilisateur, la formule.<sup>29</sup>

Le terme nouvelle technologie désigne les progrès récents dans les systèmes assistés par ordinateur et certains types de biotechnologies. Dans le contexte général des progrès technologiques, les nouvelles technologies désignent surtout un secteur où le monde de production dépend du stockage, de l'extraction et de l'application de connaissance moderne sont à forte intensité de main-d'œuvre, de capitale, mais la plupart de nouvelle technologie nécessitent surtout beaucoup de connaissances.<sup>30</sup>

Les NTI regroupent les innovations réalisées en matière de volume de stockage et de rapidité du traitement de l'information ainsi que sont transport grâce au numérique et aux nouveaux moyens de télécommunication.<sup>31</sup>

---

<sup>28</sup> Loïck Roche, Thierry Grange, innovation et technologie, maxima paris, 1999, p 36

<sup>29</sup> Sandra Trie pk, technologie de l'information et de communication pour l'enseignement, 2009, p 4

<sup>30</sup> Alain Ralle, Joëlle Fardy, technologie de l'information et de communication, 2003

<sup>31</sup> YEVES Lasfargue, halte aux absurdités technologique, 2003.

Les nouvelles technologies sont des avancées dans le domaine de la technologie. Il existe deux sens différents pour ce mot : au sens large c'est la haute technologie et au sens étroit ce sens les NTIC (nouvelles techniques de l'information de communication) c'est-à-dire tous les outils modernes qui facilitent la communication, comme l'informatique ou l'internet.<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> NMSTPE.OVER- blog. Com /2016/01/introduction, html

**2-Les différentes types de la nouvelle technologie<sup>33</sup>**

-**Le Secteur informatique** : ensemble des métiers qui sont basés d'un côté sur le matériel (machine de bureau, ordinateur personnels, grands ordinateurs, serveurs, matériels de réseaux, périphériques, cartes) etc.

- **Le secteur électronique** : composants électroniques, semi-conducteurs, circuits imprimés, équipements de l'électronique grand public (téléviseurs, précepteurs radio, lecteurs de disques, magnétoscopes), instruments de mesure, instruments de navigation, ordinateurs, productique etc.

- **Le secteur des télécommunications** : équipements professionnels de transmission, commutateurs, relais, terminaux destinés aux usagers, câbles, fibres optiques etc.

- Les télécommunications et les réseaux informatique.<sup>34</sup>
- Le multimédia.
- Les services informatiques et les logiciels.
- Le commerce électronique et les médias électronique.
- La microélectronique et les composants.

---

<sup>33</sup>H, EL BOUHISSI, technique d'information et de communication, p 4

<sup>34</sup><http://agnila.serge.over-blog.com/article-5610328.html>

### 3- L'évolution de la nouvelle technologie :

-Les NTIC sont en plein essor (aujourd'hui, plus de 60% de la population travaille quotidiennement devant un écran d'ordinateur : la présence des NTIC est désormais à tous les niveaux de l'entreprise.<sup>35</sup>

Selon la Daras l'argmentation des effectifs est de 7,6% dans le secteur des NTIC alors que les secteurs concurrentiels enregistrent une progression des effectifs de 2,6% sur la même période.<sup>36</sup>

-L'histoire de l'humanité s'accélère sur les quatre milliard d'années d'existence de notre planète, toutes les espèces connues datent de moins d'un million d'années, le plus ancien dessin sur la paroi d'une caverne de 30000 ans.<sup>37</sup>

-L'avancée des connaissances et le foisonnement de la technologie sont extrêmement rapides, surtout depuis les années50, comme d'ailleurs tout ce qui se rapporte à l'espèce humaine (croissance démographique, consommation, croissance économique).

-La vitesse du progrès technoscientifique, plusieurs ordres de grandeurs plus élevée que l'évolution des espaces ou l'échelle de temps géologique, est une caractéristique intrinsèque à l'espèce humaine.<sup>38</sup>

-Depuis des années, l'humanité connaît une évolution exponentielle qui ne fait que s'accroître avec l'essor des nouvelles technologies. Elles sont le signe de notre modernité et seraient désormais représentatives des hommes. Mais que révèle l'évolution des technologies pour nous ? Est-elle est forcément désirable ?

---

<sup>35</sup> Ibid. P56

<sup>36</sup> Virginie Govaere, l'évolution du travail avec les NTIC, mai 2002, p 1

<sup>37</sup> <http://tpeharcelement.e-monsite-com/page/historique/l-evolution-des-nouvelles-technologies-de-l-information-et-des-communication.html>.

<sup>38</sup> Thierry Lefèvre, la technologie évolue rapidement, se complexifie et se multiplie, 24/04/2013

Les technologies sont significatives de progrès, permettant ainsi une évolution de la société vers un futur désirable. Ces nouveautés ont toutes pour but d'améliorer le quotidien et les conditions de vie de chacun en répondant aux besoins de notre époque.<sup>39</sup>

---

<sup>39</sup> <http://lecube.com/revue/tous-createurs/les-technologies-un-progres-pour-les-hommes>.

## **4-Les avantages et les inconvénients des nouvelles technologies :**

### **Avantages :<sup>40</sup>**

- La prévisibilité : du fait fonctionnement de l'outil technologique, les procédures pour démarrer, naviguer sur l'appareil, sont identique.
- Les canal visuel : canal privilégié pour les personnes avec autisme.
- Pas de relation directe avec une personne.
- C'est attractif pour certains, et donc motivant.
- La réalisation de la tache se fait au rythme de la personne.
- Les outils sont transportables et maniables.
- L'amélioration de l'indépendance.
- Elles simplifie la vie de tous les jours.
- Les systèmes de communication modernes ont réduit radicalement le temps de communication entre deux personnes.

### **- Les inconvénients :<sup>41</sup>**

- Bon nombre de technologies polluent l'environnement d'une façon ou d'une autre.
- Plus de travail par les machines, devient de plus obsolète.
- Le cout des appareils.
- Le relation social qui peut être engendré lors d'une utilisation importante.

<sup>40</sup> <https://www.participe-autisme.be/go/go/trouver-des-ressources/le-guid-pratique/question.CFM?lid=424>.

<sup>41</sup> <https://www.etudier.com/dissertation-les-avantages-et-inconv%c3%a9nient-des/45774900.html>.

-Les difficultés pour gérer les interruptions (arrêt de l'activité avec l'outil dysfonctionnement informatique possible)

-Les difficultés pour gérer la perte Del 'appareil en cas d'endommagement.

-Les problèmes de sommeil qui peuvent être provoqués par la luminosité particulière des tablettes et autre outils avec écran, utilisés peu de temps avant le coucher, ils peuvent nuire à la qualité du sommeil et donc des apprentissages.

## **Section4 : La modernisation de l'administration**

### **1-L'administration numérique :**

#### **1-a Qu'est-ce que l'administration numérique ?**

En 1993, l'organisation de coopération et de développement économiques(OCDE)définit l'administration électronique comme « l'usage des technologies de l'information et de communication(TIC) et en particulier de l'internet en tant qu'outil visant à mettre en place une administration de meilleure qualité envers les citoyens »<sup>42</sup>

L'administration électronique, que le conseil général à définit comme « l'ensemble des actions et procédures administratives-établissant une relation à distance dématérialisée avec un public interne et externe dans le but d'améliorer le fonctionnement et la qualité de service de l'administration départementale »<sup>43</sup>

L'utilisation des TIC et de leur application par l'administration par fournir des informations et des services publics à la population. Ainsi la bute de l'administration électronique est l'information au profit des citoyens, une

---

<sup>42</sup><https://fr.m.wikipedia.org/wiki/administration%c3%A9lectronique>.

<sup>43</sup> Éric cobut et François lambotte, communication publique et incertitude, fondamentaux, mutations et perspectives, Belgique, 2011, p 211.

meilleure prestation de citoyens, et autonomisation des populations à travers l'accès à l'information et la participation à la prise des décisions publique.<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup><http://stats.oecd.org/glossary/>(consulté le 24-Juillit-2014)



### 1-b : les enjeux de l'administration électronique :<sup>45</sup>

- Proposer un nouveau programme ambitieux de contenus et service mutualisés en matière d'administration électronique.

-le risque d'échec peut être réduit en recourant à des méthodes éprouvées ou ce qui est encore mieux à des logiciels de série standard.

-les services d'administration électronique continuent de s'inscrire dans le cadre des administrations public d'aujourd'hui et demeurent donc limités par ce que ces administrations sont capables et désireuses de faire.

-la présent article traite des obstacles à la mise en place de l'administration électronique.

-au sein de la collectivité, la dématérialisation impacte fortement le travail des agents en réduisant les taches redondantes et chronophages en apportant les outils nécessaires à un suivi et une gestion optimale des dossiers et mande

---

<sup>45</sup> Bouhenina Ali, les enjeux des NTIC dans l'entreprises, université de Tlemcen, 2014.

**2-2 : Technologie des réseaux :****2-a : Qu'est-ce qu'un réseau informatique ?<sup>46</sup>**

Un réseau est un moyen de communication qui permet à des individus ou à des groupes des partages des informations et des services.

La technologie des réseaux informatiques constitue l'ensemble des outils qui permettent à des ordinateurs de partage des informations et des ressources.

Les réseaux téléphoniques forment une génération de réseaux de télécommunication qui a précédé cette informatique. Depuis quelques années maintenant, ces deux réseaux convergent l'un vers l'autre, en effet, les nouvelles technologies permettent le transport de la voie et de la donnée sur les mêmes supports.

Un réseau est constitué d'équipement appelés nœuds. En fonction de leur étendue et de leur domaine d'application. Ces réseaux sont catégorisés.

Pour communiquer entre eux, les nœuds utilisent des protocoles, langages, compréhensibles par tous.

**2-b : Topologie de réseau informatique :<sup>47</sup>****A- Le réseau personnel :**

La plus petite entendue de réseau est nommée en anglais personale/Area Network (PAN) ; centrée sur l'utilisateur, elle désigne une interconnexion d'équipements informatiques dans un espace d'une dizaine de mètres autour de celui-ci la personale operating space (OPS) deux autres appellations de ce type de réseau sont : réseau individuel et réseau domestique.

---

<sup>46</sup> Philippe Altelin, réseaux informatiques notions fondamentales, 2009, p 10.

<sup>47</sup> Ibid. réseaux informatiques notion fondamentales, 2009, p 11.

**A- Le réseau local :**

De taille supérieure, s'entendant sur quelques dizaines à quelque centaine de mètre, le local Area Network(LAN) en français réseau local de (RLN) relie entre eux des ordinateurs, des serveurs...il est couramment utilisée pour le partage de ressources communes, comme des périphériques ou des applications.<sup>48</sup>

**B- Le réseau métropolitain :**

Le réseau métropolitain ou métropolitain Area Network(MAN), est également nommé réseau fédérateur, il assure des communications sur de plus langes distance, interconnectant souvent plusieurs réseau LAN, il peut servir à interconnecter, par une liaison privée ou non, différents bâtiment, distants de quelques dizaines de kilomètres.<sup>49</sup>

**C- Le réseau étendu :**

Les réseaux étendus de réseau les plus conséquents sont classées en WAN, acronyme de Wilde Area Network, constitues de réseau de type LAN voire MAN, les réseaux étendus sont capables de transmettre les informations sur des milliers de kilomètres à travers le monde entier : inter networking, ou inter connexion de réseau.<sup>50</sup>

**2-C : l'internet****-Qu'est-ce-que l'internet ?**

Le terme internet est la contraction qui veut dire interconnexion de réseau représentant un groupe d'ordinateurs reliés en eux.

L'internet également appelé le net est un réseau informatique international compose de réseau de grand et de petite taille initialement conçu comme un moyen pour gouvernement et des chercheurs universitaires dans le but de

---

<sup>48</sup>ibid. P 11

<sup>49</sup>ibidem.P12

<sup>50</sup>ibidem. P12

partager des informations, l'internet relie maintenant inversées, écoles, sociétés, organisation à but non lucratif et les individus.

- l'internet est une infrastructure matérielle de communication utiliser par différente services.<sup>51</sup>

### **Les services internet vous permettent :**<sup>52</sup>

- De visiter des pages de site web pour s'informer, apprendre, se distraire....
- D'échanger des messages (ainsi que des images, du son, de ta vidéo) avec des personnes qui sont dans le monde entier, grâce au courrier électronique.
- De discuter en direct avec d'autres personnes : le tchat ou en afféré : les forums.
- De transférer des fichiers ou des données d'un ordinateur à un autre.
- De télécharger de la musique, des vidéos, etc.
- De téléphoner ou utiliser la vidéo conférence.

### **-L'intranet**

L'internet s'appuie sur le réseau de l'entreprise en utilisant les protocoles issus du monde l'internet pour simplifier, l'intranet est en partie l'internet de l'entreprise. Par conséquent, les caractéristiques de l'internet sont transposables à celui-ci, l'intranet engendre une forte standardisation, assurant ainsi la continuité entre l'extérieur et l'intérieur de l'entreprise.<sup>53</sup>

### **-Extranet :**

Extranet met en œuvre les mêmes protocoles que l'internet en vue constituer un réseau privé pour l'entreprise puisse échanger et partager de manière

---

<sup>51</sup> MYRIAM Gris, initiation à internet, 2009, P 8

<sup>52</sup>Ibid. p 10

<sup>53</sup> VIRGINIE Govaere, l'évolution du travail avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, mai 2002, p 8

sécurisée, des informations avec les partenaires de son choix, l'extranet peut être appréciée comme un élargissement de l'intranet d'une entreprise à partenaires.<sup>54</sup>

## **1-réseaux sociaux :**

### **A- Qu'est-ce qu'un réseau social ?**

Dans le domaine des technologies, un réseau social consiste en un service permettant de regrouper diverses personnes afin de créer un échange sur un sujet particulier ou non. En quelque sorte, le réseau social trouve ses origines dans les forums, groupes de discussion et salons de chat introduits dès les premières heures d'internet.<sup>55</sup>

### **B- Les différents types de réseaux sociaux :<sup>56</sup>**

#### **-Facebook**

S'est-il encore besoin présenter le mastodonte de ce classement ? la marque est devenue tellement reconnue qu'elle est presque devenue un terme générique pour les médias sociaux. Son principal avantage est le nombre d'utilisateur faramineux et les larges possibilités de partage de contenu.

#### **-twitter**

Presque autant connu que Facebook et pourtant moins utilisé (500 millions d'utilisateurs quand mêmes), twitter est le chouchou des journalistes et stars. C'est l'inventeur du fameux « hashtag » qui permet de suivre un sujet précis dans les fils d'actualités de twitter.

#### **-LINKEDLN**

Facebook, LinkedIn reste une valeur sûre et permet de générer des contacts professionnels aisément.

---

<sup>54</sup> Ibidem. P 11

<sup>55</sup> <https://www.futura-sciences.com/definiions/informatique-599Mht>.

<sup>56</sup> ROMAIN Rissoan, les réseaux sociaux, Facebook, twitter, LinkedIn, Viadeo, Google, comprendre et maîtriser ces nouveaux outils de communication, 2011.

**- YOUTUBE**

Le réseau social de partage de vidéo devenu incontournable, véritable succès story ces dernières années, YouTube est la propriété de Google qui compte bien rentabiliser son investissement.

**-Google**

La réponse de Google à Facebook avec son réseau social maison. Beaucoup de bonnes idées avec les Hangouts (store de Skype amélioré) et les cercles de connaissances. Toutefois, Google peine à se démarquer clairement de Facebook.

**La modernisation de l'administration****-Qu'est-ce que la modernisation de l'administration ?**

C'est l'adaptation, rénovation en fonction de l'évolution des besoins et des tendances actuelles.<sup>57</sup>

En somme, on peut dire qu'une administration modernisée est celle qui dans son mode de gestion a rompu avec les méthodes archaïques de gestion en incluant certains critères de démocratie, de développement durable et de prise en compte du citoyen.<sup>58</sup>

**-les bienfaits de la modernisation sur l'administration :**

-Elle cherche à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration et, ainsi, l'efficacité de l'action administrative et la qualité de la gestion publique.

-Il s'agit d'améliorer les performances de l'administration et de chercher à économiser les deniers publics.

---

<sup>57</sup><https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/moderniser/51950htm>.

<sup>58</sup> WOZANHOU Benjamin Yeo, la modernisation de l'administration publique en Côte d'Ivoire, Paris (1957-2015), page, 20-21.

-La modernisation de l'administration a également pour but d'améliorer les relations entre l'administration et les administrés et, donc les services rendus aux citoyens.

- La simplification de l'organisation de l'administration d'état.

### **Un faible apport des services numérique à la modernisation de l'administration :**

La lenteur du déploiement des télé procédures dans les relations avec les usages freine la modernisation de l'administration, Alors que les échange par voie numérique facilitent la simplification des procédures, ils y ont peu contribué ; Alors qu'ils modifient les besoins en contacts physiques entre les services administratives et les usages.<sup>59</sup>

---

<sup>59</sup> CORINNE Erhel et d'autre, rapport d'information sur l'évolution de la modernisation numérique de l'état, 2016, p 37

**Section 5 : Le service biométrique :****1-Définition de la biométrie :**

Le terme de biométrie est originaire d'une contraction des deux anciens termes grecs : « bios » qui signifie : la vie et « metron » qui se traduit par mesure.<sup>60</sup>

La biométrie est apparue pour combler les manques des systèmes d'accès classiques, et dans la littérature il existe plusieurs définitions de la biométrie :

« La biométrie recouvre l'ensemble des procédés tendant à identifier un individu à partir de la mesure de l'une ou de plusieurs de ses caractéristiques physiques, physiologiques ou comportementales ».

« La biométrie est la science d'établir l'identité d'une personne basée sur les attributs physique (empreintes digitales, visage, géométrie de la main, iris, rétine...) ou comportementaux (démarche, signature, dynamique de clavier...) liés à un individu.<sup>61</sup>

Le mot biométrie signifie littéralement « mesure du vivant » et désigne dans un sens très large l'étude quantitative des êtres vivants. Parmi les principaux domaines d'application de la biométrie, on peut citer l'agronomie, l'anthropologie, l'écologie et la médecine.

L'usage de ce terme se rapporte de plus en plus à l'usage de ces techniques à des fins de reconnaissance, d'authentification et d'indentification, le sens premier du mot biométrie étant alors repris par le terme bio statistique.

D'après Noël Billa, La biométrie est la vérification de l'identité d'un individu par ce qu'il est, c'est-à-dire en utilisant des caractéristiques physiques ou comportementales.<sup>62</sup>

---

<sup>60</sup> Anil, K, Jain, Flynn, A, Ross, Handbook of biometric, Springer, 2007.

<sup>61</sup> Peter Gregory and Michael A. Simon, Biometrics for dummies, CISA, Cissp, 2008.

<sup>62</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/biom%C3%A9trie>.



**2-L'histoire de la biométrie :**

Depuis son existence, l'homme a toujours essayé de trouver les différences existantes entre lui-même et son entourage et les exploiter dans ses besoins quotidiens.

Les chinois ont été les premiers à utiliser, il y a 1000 ans, les empreintes digitales à des fins de signature de documents. Après, c'était le tour de l'anatomiste MARCELLO MALPIGHI (1628-1694) qui les étudia avec un nouvel instrument nommé microscope.

Puis le physiologiste tchèque JAN EVANGELISTA PUEKINGE (1787-1869) a essayé de les catégoriser selon certaines caractéristiques.<sup>63</sup>

Depuis 1951 la biométrie a toujours été présente au cinéma dans de nombreux films policier ou de science-fiction avec des films emblématiques comme Minority Report (2002).

Actuellement la biométrie est largement utilisée lors des contrôles aux frontières. Par exemple, depuis 2004, chaque visiteur doit « donner » les empreintes digitales de ses index et une photographie de son visage à chaque entrée aux USA. Depuis 2010 a été lancé en Inde le plus ambitieux programme d'identité numérique au monde dénommé Aadhaar (une identité pour tous) basé sur plusieurs modalités : l'iris (2), l'empreinte (10) et le visage.<sup>64</sup>

---

<sup>63</sup> MAX Chassé, analyse en informatique de la commission d'accès à l'information, « la biométrie au Québec : les enjeux », Québec, 2002. P 04-19

<sup>64</sup> Antitza Dancheva et Jean-Luc Dugelay, CAFE TECGNO-L 'histoire de la biométrie : d'Alphonse Bertillon à l'iPhone X.

**3-Les systèmes biométriques :**

Un système biométrie est essentiellement un système qui acquiert des données biométriques d'un individu, extrait un ensemble de caractéristiques à partir de ces données, puis le compare à un ensemble de données stocké au préalable dans une base de données pour pouvoir enfin une action ou prendre une décision à partir du résultat de cette comparaison.<sup>65</sup>

Par conséquent, un système biométrique est composé de quatre modules principaux :<sup>66</sup>

**- le module d'acquisition :** un lecteur, un scanner ou autre module de balayage approprié est requis pour l'acquisition des données biométriques brutes d'un individu.

**-Le module d'évaluation de qualité et d'extraction de caractéristiques :**

La qualité des données biométriques obtenues lors la capture doit être évaluée par ce module afin de déterminer sa convenance pour le processus de reconnaissance.

**-Le module comparaison et de pris de décision :** ce module comprend le processus de comparaison entre l'ensemble des caractéristiques extrait et les autres ensemble ou modules existants dans la base de données.

**-Le module de base de données :** il sert de dépôt des signatures biométriques obtenues lors la phase d'enrôlement.

**4- performances d'un système biométrique :<sup>67</sup>**

Ce système comporte trois modes principaux :

---

<sup>65</sup>65

<sup>66</sup>CHRISTIAN CABAL M ? Les méthodes scientifiques d'identification des personnes à partir de données biométriques et les techniques de mise en œuvre. Juin 2001.

<sup>67</sup>S. NANAVATI, M. Theime and R. Nanavati," biometric identy verification in A networked society", Kluwer academic publishers, 1999.

-**Enrôlement** : c'est l'étape d'enregistrement des signatures biométriques de chaque utilisateur dans la base de données. Chaque utilisateur présente un ou plusieurs échantillons d'une caractéristique biométrique qui vont être traités et stockés dans la base de sous un identifiant.

- **Authentification** :ou vérification qui permet de vérifier l'authenticité d'un individu. Ce dernier fournit un échantillon biométrique ainsi qu'un identifiant et le système s'assure que le pattern enregistré dans la base sous cet identifiant correspond bien à la signature biométrique fournie par l'utilisateur. Le module de décision produit une réponse oui/non selon l'authentification/ rejet de l'identité.

-**Identification** : c'est l'étape de reconnaissance des individus, l'échantillon présenté pour l'identification est soumis, après traitement, à des algorithmes de comparaison avec les différents patrons stockés dans la base de données, afin de permettre au module de décision d'établir l'identité de l'individu en question.

### 5-Caractéristiques de la biométrie :<sup>68</sup>

-**Universalité** : toutes les personnes à identifier doivent la posséder.

-**Unicité** : l'information doit être aussi dissimilaire que possible entre les différentes personnes.

-**Permanence** : L'information collectée doit être présente pendant toute la vie d'un individu.

-**Collectabilité** : L'information doit être collectable et mesurable afin d'être utilisée pour les comparaisons.

-**Acceptabilité** : le système doit respecter certains critères (facilité d'acquisition, rapidité, etc.) afin d'être employé.

---

<sup>68</sup> S. Prabhakar, S. Pankanti, and, A.K. Jain, and S. K. Jain, biometric recognition: security and privacy concerns.2003, p 8.

**6-Type de reconnaissance de la biométrie :<sup>69</sup>**

- **visage** : le visage est certainement la caractéristique biométrique que les humains utilisent le plus naturellement pour 'identifier entre eux, ce qui peut expliquer pourquoi elle est en général très bien acceptée par les utilisateurs. Le système d'acquisition est soit un appareil photo, soit une caméra numérique.

-**Thermogramme facial** : la qualité de chaleur émise par les différentes parties du visage caractérise chaque individu. Elle dépend de la localisation des veines mais aussi de l'épaisseur du squelette, la quantité de tissus, de muscles, de graisses, etc.

-**Empreintes digitales** : la reconnaissance d'empreintes digitales est la technique biométrique la plus ancienne et c'est l'une des plus matures. Cependant les empreintes digitales sont une mesure biométrique assez mal acceptée par les utilisateurs à cause de l'association qui est souvent faite avec la criminologie.

-**Rétine** : la reconnaissance de la rétine est une méthode assez ancienne puisque les premières études remontent aux années 30. Les motifs formés par les veines sous la surface de la rétine sont uniques et stables dans le temps. Ils ne peuvent être affectés que par certaines maladies. Pour ces raisons, la reconnaissance de la rétine est actuellement considérée comme une des méthodes biométriques les plus sûres.

-**Iris** : la reconnaissance de l'iris est une technologie plus récente puisqu'elle ne s'est véritablement développée que dans les années 80. Principalement grâce aux travaux de J. Daugman.

- **géométrie de la main** : cette méthode consiste à déterminer les caractéristiques de la main d'un individu : sa forme, sa longueur, la largeur, la

---

<sup>69</sup>Ibid. P 257, 258

courbure des doigts, les systèmes de reconnaissance de la géométrie de la main sont simples d'usage.

**-voix** : la reconnaissance du locuteur vise à déterminer les caractéristiques uniques de la voix de chaque individu. Bien que généralement classée comme caractéristique comportementale, la voix se trouve à la frontière avec les caractéristiques physiques.<sup>70</sup>

**-signature** : chaque personne possède une signature qui lui est propre et qui peut donc servir à l'identifier.<sup>71</sup>

---

<sup>70</sup> Ibidem. 259

<sup>71</sup> Ibidem. 259

# **Partie pratique**

## **Section 1 : Présentation de l'organisation d'accueil (commune d'Ait Smail) :**

### **1- Définition de la commune d'Ait Smail.**

AitSmail est une commune Kabylie en Algérie. Elle est située dans la wilaya de Bejaia à 70 kilomètres au sud-est de Bejaia. Elle a été créée suite au dernier découpage administratif 1984. Ait Smail est entourée de nombreuses montagnes dont takoucht est le plus haut sommet de la wilaya, culminant à environ 1900 mètres d'altitude. La commune aussi contient des traces de la présence romaine.

### **2-l'histoire de la commune d'Ait Smail :**

L'histoire de la commune remonte au 7ème siècle de l'hégire (1200 de chrétienne) grâce à l'avènement des almoravides. L'origine de son nom ait Smail est issue d'une dynastie berbère de sud marocain, Smail- Dou ait Smail choisi tissuel pour s'installer avec ses héritiers MBAREK-IDRISS-AISSA-ABDELLAH et ALI père et héritiers vivant en communauté et solidariste jusque que Smail se remaria avec « SKHIRAè » origine de la grande kabily qui donna le nom d'Aitsekhar les enfants de Smmal issue de sa première épouse, mécontent du premier mariage de leur père Smmal, décidèrent de se séparer et de vivre chacun de leur côté, ils s'installa chacun dans une région et donnèrent les noms des villages de la région. Avant la venue de règne turc, les descendants de Smmal vivaient en tribu en l'occurrence de la haute tribu sur le plan de latitudes Dou la haute et la basse Kabylie, petite et grande par la suite. au début de régime turc ait Smmal était représenté aux niveaux de district basse tribu BEDHOUCHE et OUMAL, démocratiquement entre les différentes tribus du cheikh au formait un conseil ait sekhar en grande Kabylie mbarek (aitmbarek) - Idriss (ait Idriss).



## Section 2-Analyse des données et interprétation des résultats :

### Axe n°1 : présentation des caractéristiques de la population étudiée.

**Tableau n° 01** : répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectifs	taux%
Féminin	4	44%
Masculin	5	56%
TOTAL	9	100%

D'après les données de ce tableau n° 01 montre que la plupart des enquêtés et le sexe masculin avec un taux de 56%, ainsi le sexe féminin avec un taux de 44%.

La plupart de sexe masculin et du particulièrement à la nature du travail accompli et aussi à la complicité de plus que certaine tâche peut être assurée par les hommes que par les femmes.

**Tableau n° 02** : la répartition des enquêtés selon l'âge

Age	Effectif	Taux
[20 – 30]	02	22%
[31 – 40]	04	45%
41 et plus	03	33%
<b>Total</b>	<b>09</b>	<b>100%</b>

Nous avons classé les enquêtes en trois tranches d'âge, d'après les données indiquées dans le tableau n°02 montre que la catégorie majeure est celle se situant entre le 31 ans et 40ans avec un taux de 45%, en suite la catégorie d'âge entre

41 et plus avec un taux de 33%, et enfin la catégorie qui ont l'âge de 20 ans et 31 ans avec un taux de 22%.

**Tableau n° 03** : répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Effectifs	Taux%
Secondaire	01	11%
Universitaire	05	56%
Formation	03	33%
Total	9	100%

D'après ce tableau n°3 montre que la majorité des enquêtés ont suivi des études supérieures avec un taux 56%, ainsi les formations avec un taux de 33%, et enfin les secondaires avec un taux de 11%.

Cela montre que les enquêtes de l'Apc d'Ait Smail ont un niveau d'instruction plus élevé cette raison vue que la plupart occupe des postes administratives qui demande une certaine qualification.

**Tableau n° 04** : répartition des enquêtes selon le diplôme obtenu :

Diplôme obtenu	Effectifs	Taux%
Cadre universitaire	06	67%
Autre cadre	03	33%
Totale	09	100%

D'après les données de ce tableau on a remarqué que la majorité de nos enquêtes sont des cadres universitaires avec un nombre de 67% d'individu.

Alors que nous trouvons que 33% des employés ne sont pas des cadres universitaires, car la commune d'Ait Smail n'a pas de budget pour payer de

**Tableau n° 05** : répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectif	Taux
Marie	06	67%
Célibataire	03	33%
Total	09	100%

D'après le tableau n°4 la majorité des enquêtés son maries avec un taux de 67%, les célibataires étaient représentés par un taux de 33%.

On déduit que la majorité des enquêtés sont des parents, pour ça en peut dire que l'Apc dit Smail recrute plus les maries à cause de leur responsabilité.

**Tableau n°06** : répartition des enquêtés selon l'enceintée professionnelle.

Ancienneté professionnelle	Effectif	Taux %
[01 – 10[	03	33%
[11 – 20[	04	45%
[21 – 30[	02	22%
<b>Total</b>	09	100%

D'après le tableau n°06 montre que les enquêtes qui ont une ancienneté de 10-20 représente 45%, pour ce qui ont de 01-10 avec un taux de 33% et enfin là de plus 20ans en taux de 22%.

On remarque que là plus part des enquêtés de L'APC d'AitSmail ne sont pas anciens ainsi qu'ils ont la possibilité de s'adapter facilement au changement dont l'enrichissement des taches qui consister à donner plus de responsabilité.

**-Synthèse de cas :**

<b>Cas</b>	<b>Age</b>	<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Diplôme obtenu</b>	<b>Situation matrimoniale</b>	<b>Ancienneté professionnelle</b>	<b>Poste occupé</b>
Habache E1	38ans	Bac+3	Licence en psychologie	Marie	7ans	Visé président
Yahiaoui E2	38ans	Bac+3	Licence en gestion de comptabilité	Célibataire	9ans	Secrétaire générale
Abdoune Smail E3	45ans	bac+3	Informatique	Marie	20ans	Détache agence développement social
Med-farhane louiza E4	36ans	Bac+3	DUAE en informatique	Marie	3ans	Délivrent des passeport et carte identité biométrique
Fangale chafia E5	33ans	bac+3	Gestion des droits des affaires	Marie	10ans	Délivrent des cartes grises et permis de conduire

Fangaleak li E6	44ans	3eme années secon daire	Stage en informatique	Marie	24an s	Délégiatio n de l'état civil
Sefer Ali E7	59ans	Bac	Didactique en arabe	Marie	25an s	Directeur de primaire
Sahli nadir E8	33ans	3eme années secon daire	Stage en marketing de	Célibat aire	7ans	Intendant
Az gagheH ayat E9	37ans	Unive rsitair e	Organisation de travail	Marie	7 ans	Agent administr ative

## **2- analyse et interprétation des résultats :**

Après avoir présenté toutes les caractéristiques personnelles de notre population d'étude, on va passer à l'interprétation et l'analyse du contenu des entretiens et les données recueillies ou cours de notre enquête afin de vérifier nos hypothèses de recherche et à travers les résultats on va les infirmer ou les confirmer.

**AXE n°2 : ses questions portent sur l'utilisation de la nouvelle technologie au niveau des institutions communales participe positivement à la modernisation de l'administration.**

**Les variables :**

- **Nouvelle technologie et la modernisation de l'administration.**

La première question qui doit être posée est : **quelles sont les enjeux de la modernisation de nos administrations et institution ?**

Cette première question nous sert à connaître le degré d'explication sur les enjeux de la modernisation de nos administration et institution de nos enquêtes, de savoir s'ils sont capables de nous donner les infirmations à ces derniers, la majorité des enquêtés affirme que les enjeux de la modernisation de nos administrations et institution.

L'E1 a déclaré : *« facilite-le contacte entre l'administration et les citoyennes, gagne le temps aux profils de citoyenne, traitement rapide des dossiers des citoyennes, transformer des informations à l'instante parce que ils travail par les réseaux ».*

L'E2 a déclaré : *« délimiter les fautes d'autographe qui ont posé beaucoup de problème au citoyen ».*

Par contre l'E 3 a dit qu'il y a deux volume : *« un volume de facilitation pour les citoyennes algériennes (cette approche à les habitants de l'administration, illimité la bureaucratie, et l'autre volume la responsabilité de l'agent de charge de la modernisation, très grands responsabilités.)*

L'E4 a déclaré : *« gagner de temps pour les employeurs, rapprocher le citoyen avec l'administration »*

L'E5 ajoute : *« pour moi l'administration d'aujourd'hui me facilite des taches et aussi sert à gagner de temps comme un simple citoyen ».*

Nous avons constaté, d'après les réponses de nos enquêtés, que les enjeux de la modernisation des administrations d'après la majorité des enquêtés est basé essentiellement : *« facilite les taches des employeurs, gagne le temps, facilite-le*

contacte entre l'administration et les citoyennes, rapprocher l'administration au citoyenne ».

### **Question°2 : est-il possible d'améliorer nos prestations administratives par l'utilisation des NT ?**

Par le biais de cette question nous essaierons de connaître la possibilité d'améliorer nos prestations administratives par l'utilisation des NT.

D'après les réponses que nous avons obtenus lors l'enquête, nous constatons que la majorité des administrateurs interrogés disent que : il Ya une amélioration de nos prestations de l'administration et aussi c'est une obligation d'utiliser les nouvelles technologies pour servir la citoyenne et pour intégrer tous les services et les documentations à l'échelle nationale.

L'E1 a dit : *« oui, en peut améliorer notre prestation de l'administration, les nouvelles technologies généralement est l'internet et des différents réseaux utiliser dans les administrations, très bon amélioration par apport a ce domaine. »*

L'E2a dit « oui en peut améliorer nos prestations de l'administration pour aider les citoyen nés tout ça vient des réseaux »

Alors que L'E3a dit : *« pour moi, elle obligatoire d'utiliser les nouvelles technologies pour servir les citoyennes avant tout en appel l'administration une fonction publique tous les administrateurs de la commune au service public au faire la mesure de notre moyenne, en peut améliorer notre prestation de l'administration, mais à condition d'intégré tous les services et les données et de documentation de niveau système à l'échelle nationale. »*

Par contre L'E4 a dit : *« qu'il y a une amélioration de nos prestations administratives par l'utilisation des nouvelles technologies »*.L'E4 a dit « ***effectivement en peut améliorer notre prestation de l'administration*** ».

D'après les résultats obtenus on a constaté qu'il ya une amélioration de nos prestation administrative grâce à la nouvelle technologie.

### **Question n°3 : quand l'institution communale pour l'adaptation et intégration des NT pour l'amélioration de qualité de la prestation ?**

Dans cette question nous divergents, d'une part L'E1 a dit : *«la technologie est l'utiliser nouvelle, car l'institution communale utilisent l'internet comme un réseau d'intègre des nouvelles technologies, et toujours disponible dans les administrations communales. »*

L'E2a dit que : *« dans notre commune l'axes à l'internet est disponibles par tout pour avoir toujours contact avec les bureaux ».*

L'E3a dit : *« l'internet Joue un rôle très important dans nous administration ».*

D'autre part L'E4a motionné : *« en utilise cette nouvelle technologie à l'ordre de l'état, c'est la hiérarchie la plus haut qui décide d'appliquer et aussi envoyait les informations par le réseau les institutions de l'état, et les instructions. »*

D'après L'E5a motionné : *« pour nous en commence petite a petite, n'a pas des niveaux système dans le cadre de l'informatisation, sa prendre le temps. »*

D'après les résultats obtenus les institutions communales utilisent les nouvelles technologies pour l'amélioration de la qualité de nos prestations pour nous c'est la hiérarchie qui décide d'appliquer tous les ordres de ministère extérieures.

### **Question n°4 : la technologie est- elle l'unique critère de la modernisation de nos institutions communales ?**

L'intérêt de cette question sera de savoir est-ce-que la technologie est un seul critère de la modernisation ou bien il y a d'auteur critère.

L'E6 a dit : *« pour nous la technologie n'est pas l'unique critère de la modernisation de nos institutions communales, car il y a d'autre moyenne (les*



*moyennes matérielles), et aussi les fonctionnaires doit avoir un professionnalisme important, et formation des fonctionnaires (actualiser les niveaux des fonctionnaires) ».*

L'E7 a annoncé que : *« il y a d'autre critère à part la technologie qui se caractérise sur deux moyen plus essentielle ».*

L'E8a : annoncé aussi *« la NT n'est pas le seul critère pour le développement de nous organisation ».*

Par contre L'E9 a dit que : *« pour moi c'est une l'unique critère à l'échelle nationale, ses le seul critère, il n'a pas d'autre moyenne. »*

D'après les résultats de la majorité des enquêtés qui déclarent que la technologie n'est pas l'unique critère pour moderniser nos institutions communales, car il ya d'autres moyennes et d'autre facteurs : humain (les personnes qualifiant et les capacités intellectuelles, les savoirs faire, les spécialistes de domaine) et les facteurs matérielles (les ordinateurs, les imprimantes, les réseaux informatiques, les scanners, les télécommunications).

### **Question n°5 : La nouvelle technologie est-un moyen de modernisation d'administration ?**

D'après nous enquêtes la nouvelle technologie est un moyen important parmi des autres moyennes, L'E1a dit : *« pour nous c'est la moyenne le plus important et le plus essentielle »* mais ce n'est pas l'unique moyenne car il y a d'autre norme et facteurs (humaine et matérielle).

L'E2 a dit : bien sûr mais en essayant toujours douter d'autre chose qui veut dire avoir la nouveauté

Par contre la modernisation est un moyen de moderniser l'administration L'E3 a dit que : *« pour nous la modernisation des cades et l'archivassions des données personnelles et la numérisation des données ».*

D'après toutes réponses obtenues on trouve que la NT est un moyen efficace et très intéressant qui sert à moderniser les administrations communales d'une manière générale car cette dernière et moderniser ou profil des citoyennes et aussi est un moyen importante et essentielle parmi d'autres moyens : humaine (le personnel qualifié, améliorer les situations des personnels et aussi améliorer les cadres de vie des fonctionnaires) et matérielle (les outils informatiques et les machines électroniques).

**Discussions de la première hypothèse :**

Variable	L'hypothèse
Nouvelle technologie et la modernisation de l'administration.	<p>L'hypothèse est confirmée D'après les réponses de la première variable : nouvelles technologies et la modernisation de l'administration qui est répondu sur la question suivante : Q01- d'après les résultats obtenus de nos enquêtes les enjeux de la modernisation de nos administrations et institutions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Joue un rôle très important dans la commune.</li> <li>- faciliter les tâches des fonctionnaires au sein de la commune.</li> <li>- rapproche l'administration ou citoyen et gagner de temps.</li> </ul> <p>Que 2 : la possibilité d'améliorer nos prestations administratives par l'utilisation de la NT, d'après cette</p>

	<p>question nous enquêtes E1, E2, E4, E5 répondu qu'il y a une possibilité d'améliorer nos prestations administratives car ils disent : bien sûr, effectivement les nouvelles technologies peuvent améliorer l'administration.</p> <p>-E 3dit que « bien sûr en peut améliorer nos prestations administratives mais condition d'intégrer tous les services et les données à l'échelle nationale »</p> <p>-Que 3 : quand l'institution communal pour l'adoption et intégration des NT pour l'amélioration de qualité de la prestation.</p> <p>Nous enquêtons ont répondu sur cette dernière que les nouvelles technologies utiliser par les communes, car en trouve toujours une disponibilité de réseau informatique qui aide les fonctionnaires exécuter leur tâche facilement et rapidement.</p> <p>Que 4 :la technologie est-il l'unique critère de la modernisation de nos institutions communal ?</p> <p>A partir de cette question en trouve que les enquêtes suivant (E1, E2, E4,</p>
--	--

	<p>E5) disent que : la technologie n'est pas l'unique critère pour moderniser l'administration, car il y a d'autre moyenne pour moderniser cette dernière, car il existe deux facteur essentielle : facteur humaine qui se focalise sur les capacités intellectuelles, le savoir-faire.</p> <p>Facteur matérielle qui s'intéresse sur les outils et les réseaux informatique.</p> <p>Que 05 : comment les NT à moderniser l'administration ?</p> <p>D'après cette question les enquêtés disent que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- C'est par la rapidité de la transaction et l'efficacité.</li><li>- La rapidité des traitements des dossiers et le gagne de temps.</li></ul>
--	--

**Axe n°3 : ses questions portent sur l'administration numérique adopte au niveau de la commune facilite davantage la gestion administrative et permet de gagner le temps dans les traitements de dossier biométrique.**

**Les variables :**

La première question doit être posée : **est-ce que la commune adopte stratégies dans le cadre de la modernisation de l'administration ? En cas oui quelles sont ces stratégies ?**

Cette première question nous sert de savoir si la commune adopte une stratégie bien précise de connaître que nous enquêtés preuve nous données des informations, que tous les enquêtés affirme que la commune n'adopte pas une seule stratégie. L'E1a dit que *« la commune adopte une seule stratégie parce que il attend des instructions de la tutelle, nous somme lie la hi Archie supérieure et ça L'E2 a dit que : « oui bien sûr parce que ce n'est pas la commune qui décide tout est venu de haut tous les communes algériennes ont une seule stratégie ».*

L'E3 a dit : *« Ya pas de divers stratégie car les communes suivent le même code et même ordre si en regarde aux cote de travail en va trouver qu'il Ya de même fonctions ».*

D'après les réponses que nous avons obtenu des enquêtés disent qu'Il n'y a pas une stratégie bien précise au sein de la commune, car ils ont appliqué une stratégie

### **Question n°2quel est le rôle de l'administration électronique au sein des services d'administration de la commune d'Ait Smail**

A travers cette question nous voudrions montre l'importance donnée à l'administration électronique.

Pour cette question les repenses son divergents, d'une part quelque enquêtée démontre que ce service a bien servie. L'E1 a dit que *«la numérisation des données sert à faciliter des services vis avis des citoyens, visant à rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et améliorer leur fonctionnement ».*

L'E2 dit que : « *organiser le travail, reparti les taches plus rapidement, stocker les donnes sur des logicielle* ».

L'E3 a dit : « *l'administration électronique peut avoir des changements sur l'organisation mais pas tout* ».

D'autre part L'E4 a dit : « *l'administration peut se développer dans tout type d'administration ou de service public, en contact avec le publique et un outil éminemment stratégique* ».

D'après les réponses données par les enquêtés en constate que l'administration électronique joue un rôle très important au sein des services communaux. Car cette dernière à le rôle suivant : de facilité les taches des employeurs, gagner le temps, la rapidité de traitement des dossiers.

### **Question n°3 est-il utile d'avoir une gestion numérique des institutions communal ?**

Dans cette question nous voudrions montrer l'importance accordée à la gestion numérique.

Dans cette question la majorité des enquêtés affirme que d'avoir une gestion numérique. L'E1 a dit : « *c'est utile parce que nous aides à stocker des données facilement, l'axes aux donnes a tout moment, démunies le stockage papier* ».

L'E2 a dit : « *franchement c'est un moyen très utile, si vous poser des questions au employer qui 'ont travaillé déjà avec l'ancien système vous ales voir vraiment beaucoup de difficulté* ».

D'autre part disent quelles utilise des moyens classiques. L'E 3 a dit : « *en terme de gestion numérique en ce faire toujours aux anciens moyen du fait que la capacité humaine nous empêche à utiliser cette technologie, on n'a pas fait des formations concernant l'informatique* ».

D'après les réponses données par nos enquêtés on constate que la gestion numérique Joux un rôle très important au sein de notre commune mais pour ce qui la maîtrise convenablement et ça demande des formations pour les anciens employeurs car cette nouvelle gestion pour eux c'est une nouvelle technique à appliquer et pour cela les fonctionnaires demandent au dirigeant de la commune de payer des formations pour un niveau intellectuel acceptable ex : la formation qui a été envoyée à l'agent de Saisi qui travaille dans le service biométrique pour avoir une maîtrise des nouveaux logiciels.

### **Question n°4 : Quelle sont les facteurs et les moyens de développements des institutions communales ?**

Dans cette question nous voudrions connaître et montrer les facteurs et les moyens de développements des institutions communales.

Il existe deux facteurs essentiels qui servent à développer les institutions communales. L'E1 a dit : *« pour moi il existe le facteur humain et le facteur matériel, le premier parle des capacités intellectuelles et le savoir-faire et le deuxième parle sur la disponibilité des matériels ».*

L'E2 a dit : *« les capacités humaines Joux un rôle très important dans l'administration, la disponibilité des outils informatiques ça marche pas tout seule ».*

D'autre part que le facteur humain oblige les communes à leur payer des formations L'E3 a dit *« les deux facteurs sont essentiels parce que si on s'intéresse au facteur matériel son avoir un savoir-faire on peut rien faire c'est pour ça il faut que l'ApC doit payer des formations pour les employeurs ».*

L'E4 a dit : *« les employés de la commune sont pas vraiment qualifiés pour ce travail alors il demande toujours de payer leur formation ».*

D'après les réponses on constate que les deux facteurs sont très importants se sont les facteurs humains : savoir-faire, les capacités intellectuelles des

fonctionnaires, avoir la personne intituler. Et aussi les matériels : les systèmes organiques, les mobiles nécessaires pour réaliser leur tâche dans un temps précise.

**Question n°5 : quelles sont les insuffisances qui peut enjoindre la non adoption d'une gestion numérique.**

L'intérêt de cette question sera de savoir quels sont les insuffisances qui peut engendre la non adoption d'une gestion numérique, la majorité des enquêtes affirme que se focalise en deux facteur. L'E1 a dit que *« les insuffisances apporter au sein de la commune se base sur le manque de moyen humain par exemple les personnes qualifier.et aussi les moyens matériels qui veut dire la disponibilité des micro-ordinateurs et l'internet car si en trouve pas ce dernier il aura un manque de travail ».*

L'E2a dit : *« son moyen humain il n'aura pas une organisation et le contraire aussi il faut avoir tous les matérielles disponible ».*

Alors que d'autre affirme que les insuffisances sont liées à la communes L'E1 il ajoute:*« les insuffisances se trouve dans la commune elle-même parce que ne dispose pas de matérielles et aussi recrute pas les employer qualifier ».*

**Discutions de la deuxième hypothèse :**

Variable	L'hypothèse
L'administration numérique ou niveau de la commune d'Ait Smail et la gestion d'administrative	L'hypothèse est confirmée par la réponse de nos enquêtes sur les questions suivantes : Q1 confirme cette hypothèse ; elle est la suivant : est-ce que la commune d'Ait Smail adopte des stratégies dans le cade de la modernisation de l'administration ?



	<p>Parmi les réponses données par les enquêtés en constate que E1 dit : « pour moi il n'y a pas de stratégie précise dans notre commune car toutes les stratégies viennent de la tutelle (le ministre d'intérieur) »</p> <p>E3dit : comme fonctionnaire depuis 19 de mon travail dans cette commune en travaille avec une seule stratégie lies à la tutelle de l'État.</p> <p>Q2 : quel est le rôle de l'administration électronique au sein de là comme d'Ait Smail ?</p> <p>Parmi les réponses donnes par les enquêtés E1, E2, E3, ils disent que l'administration électronique a donnée beaucoup davantage pour la commune</p> <p>ex :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Eliminer les fautes d'orthographe</li><li>- Démunies d'utiliser les archives, car tout est numériser</li><li>- Gagner de temps car ce dernier est un trésor</li></ul>
--	--

Après les réponses obtenues de notre enquête en constate que les insuffisances sont liées au manque de personnel qualifié et la disponibilité de matérielles.

**Axe n°4** : Les stratégies de la modernisation de l'administration adoptée par la commune d'Ait Smail engendrent une véritable maîtrise de lutte informatique dans le cadre de traitement de dossier ainsi qu'une véritable répartition des tâches.

**Premier variable : la stratégie de la modernisation de l'administration au niveau de la commune d'Ait Smail et la maîtrise des moyens informatiques.**

**Question n° 1 : concernant la première question : les agents administratifs de la commune d'Ait Smail sont-ils satisfaits de la nouvelle stratégie ? En cas oui justifier.**

Cette première question nous sert à identifier la satisfaction des agents administratifs de la commune de la nouvelle technologie, la majorité de nous enquêtés disent qu'il y a une satisfaction. L'E3a dit « il y a une satisfaction dans le domaine de travail tout est devenu informatisé c'est pour ça en trouve des moyens pour accomplir certaines tâches facilement sans oublier qu'en gagne de temps ».

L'E4a dit : « avec cette nouvelle technologie en a toujours une satisfaction dans le domaine de travail ».

D'autre part les enquêtés ne sont pas satisfaits des nouvelles technologies. L'E6 a dit : « personnellement je ne suis pas satisfait de cette nouvelle stratégie car les connaissances sont limitées ».

A travers cette question je constate que les agents administratifs de la commune d'Ait Smail sont satisfaits de la nouvelle technologie en se basant sur les avantages de cette technique.

**Question n°2 : y a-t-il une stratégie bien précise adoptée par la commune d'Ait Smail ?**

Pour cette question les réponses ont été répondues par non, il n'y a pas une stratégie dans la commune, tous les enquêtés ont répondu par non ? L'E1 ajoute : « Ya pas de

*stratégie car toutes les communes ont une seule stratégie à appliquer car c'est une décision ministérielle ».*

L'E2 déclare : *« Ya pas de stratégie bien précise dans la commune d'Ait Smail pour l'instant mais s'il Ya de nouvelle proposition en va les appliquer ».*

L'E3 ajoute : *« toute les communes ont une seule stratégie à suivre Ya pas de différence »*

Pour cette question en constate, d'après les réponses de nos enquêtés que la commune d'Ait Smail elle n'élabore pas des stratégies administratives communales, car toutes les communes appliquent une seule stratégie affilier l'état (le ministre intérieurs).

**Question n° 3 :** la stratégie est-il un moyen efficace pour la répartition des taches ?

Pour cette question est de savoir si la stratégie est-il un moyen efficace pour la répartition des tâches. L'E1 ajoute : *« la stratégie de la commune a bien repartie les taches car chacun avec son niveau d'accès, agent administratif, agent de saisie, en peut dire que tout le monde va prendre sa place ».*

L'E2 a dit : *« les fonctions de la commues a bien repartie les taches grâce à la disponibilité des deux facteurs ».*

Par contre L'E 3 a dit : *ça Vien toujours de la capacité intellectuelle et le rôle de tous les employeurs ».*

D'après les repenses que nous avant obtenu dans notre enquête nous arrivons à conclure que la stratégie de la commune d'Ait Smail a bien reparti les taches grâce au effort des employeurs, grâce elle-même a la stratégie établie par l'état qui facilite la maitrise leur travail.

**Question n°4 :** la stratégie est-il un moyen efficace pour la répartition des taches ?

Pour cette question est de savoir si la stratégie de la commune apporte des biens faits.

L'E1a dit : « *oui à donne des bien fait vis-à-vis des citoyens, pour la répartition des tâches et la rapidité, le temps gagné pour les citoyen, ce dernier peut informer de ces papiers par l'internet (carte identité et passeport) »*

L'E2ajoute : « *Pour moi tout a changé pour le bien à cause de cette nouvelle stratégie je peux faire mes papiers en heure son perdre beaucoup de temps »*

Par contre L'E3 ajoute que : « *la satisfaction na pas toucher tout car en trouve des difficultés à manipuler avec la nouvelle technologie »*.

D'après les réponses on constate que la stratégie de la commune a un seul but c'est de satisfaire les citoyens avant les employés. Car ce dernier a bien précisé ex : gagner de temps, illimite la charge et la perturbation des travailleurs et des citoyens.

### **Deuxième variable : les stratégies de modernisation de l'administration en particulier service biométrique et la répartition des tâches.**

Cette question a pour but d'identifier Les stratégies de modernisation de l'administration en particulier service biométrique et la répartition des tâches.

#### **Question n°1 : est-ce que le service biométrique est fonctionnaire au niveau de la commune d'Ait Smail ?**

Pour cette question est de savoir si le service biométrique fonctionnaire L'E1 a dit « *bien sûr il est fonctionnaire au niveau de la commune d Ait Smail depuis sa création»*

L'E2 ajoute « *le service biométrique est fonctionnaire depuis un bon moment qui a pu donner une grave satisfaction de la nouvelle technologie »*

Par contre L'E3 a dit : *« il est fonctionnaire mais il ya un manque des employeurs dans ce service aux moins six qui occupe chaque logicielle parce que chacun avec son poste »*

D'Après les réponses obtenu je constate que le service biométrique au sein de la commune d'Ait Smail est fonctionnaire depuis sa création jusqu'à aujourd'hui est à donner un grave avantage pour notre commune et aussi une satisfaction de la part des citoyen et administrateur.

### **Question n°2 : les services biométriques au niveau de la commune d'Ait Smail ont bien reparti les taches ?**

Pour cette question en démontrer que le service biométriques a repartie les taches pour L'E 3 ajoute : *« bien sûr il a repartie les taches en regardant sur la satisfaction des administrateurs et aussi la rapidité de faire des papiers pour les citoyens »*.

L'E4a dit que *«le service biométrique a accomplie tous les taches sans avoir des difficultés car ce service travail avec la nouvelle technologie »*

Par contre L'E5 a dit que : *« le service biométrique a des difficultés à propos de son fonctionnement car tout le service se fonctionne avec l'Internet »*

D'après tous les résultats obtenu je constate que le service biométrie a bien reparti les taches au sein de la commune d'Ait Smail.

### **Question n°3 : comment le service biométrique au sein de la commune d'Ait Smail a satisfait les administrateurs et les citoyens ?**

Dans cette question nous voudrions montrer la satisfaction des citoyens et administrateur. L'E7 ajoute : *« le service biométrie a satisfait le citoyen par la rapidité de travail, il n'aura pas de déplacement de chaque jour pour récupérer les papiers, laisser tout vous information personnel même le numéro de portable »*

L'E8 a dit : *« bien sûr il y a une satisfaction »*

Par contre L'E9 ajoute que : « moi je ne suis pas satisfait car dans le service biométrique il faut passer par cinq étape et il faut ajouter des agents des agents administratifs pour accomplir ces postes pour bien faciliter le travail »

D'après les résultats obtenus le service biométrique a bien satisfait les citoyens et administrateur au sein de la commune. Car les agents de service biométrique sont bien exécuté leur tâche.

**Discutions de troisième l'hypothèse :**

**Variable 1**

Variable	L'hypothèse
<p>La stratégie de modernisation de l'administration au niveau de la commune d'Ait Smail et la maitrise des moyens informatiques.</p>	<p>L'hypothèse est confirmée par rapport au résultat obtenu des enquêtés sur la variable suivante : la stratégie de modernisation de l'administration et la maitrise des moyens informatique.</p> <p>Q1 : les agents administratifs de la commune d'Ait Smail sont il satisfait de la nouvelle stratégie ?</p> <p>D'après les enquêtés : E1, E2, E3.E4.ont répondu sur cette question qu'il y a une satisfaction de la part des agents administrative car dans le domaine de travail tout est devenu numériser, facilitation d'accomplir des tâches.</p> <p>Q2 : ya-t-il une stratégie bien précise dans la commune d'Ait Smail ? les réponses données par nous enquêtés</p>

	<p>affirment qu'il n'y a pas une stratégie bien précise car tous les communes suivent une seule stratégie qui est affilié à la tutelle.</p> <p>Q 3 : la stratégie est-il un moyen efficace pour la répartition des taches ?</p> <p>Par apport à nous enquêtés la stratégie est un moyen très efficace, car chacun avec son propre niveau d'accès (agent de saisi, agent de l'État civil, délivrance de permis de conduire et carte grise).</p>
--	--

**Variable 2**

Variable	Hypothèse
<p>Les stratégies de la modernisation de l'administration en particulier service biométrique et la répartition des taches</p>	<p>D'après notre analyse, en confirme la troisième hypothèse ; voir les réponses sur la variable (les stratégies de la modernisation en particulier service biométrique et la répartition des taches) par les questions de notre enquête et les réponses de notre enquêtés.</p> <p>La majorité des enquêté rependu sur cette premier question – est ce que le service biométrique est fonctionnaire au niveau de la commune d'Ait Smail ?</p> <p>Leur réponse est la suivante « le service</p>

	<p>biométrique et fonctionnaire au niveau de la commune d'Ait Smail »</p> <p>D'après l'analyse de la Q n° 2 : les services biométriques au sein de la commune d'Ait Smail à bien reparti les taches ?</p> <p>La plupart des enquêtes disent que : « le service biométrique et bien reparti les tache administrative »</p> <p>Sauf E3 dit que : « théoriquement elle bien répartie, il y a l'agent de saisi, un vérificateur, mais pratiquement il n'y a rien »</p> <p>Et pour la question des stratégies les enquêté disent que : « na pas une stratégie bien parisis au sein de notre commune, car il y a une seule stratégie Adopté par toute les communs algériens (une stratégie délivrée par le ministère intérieur de l'état algérienne) »</p>
--	--

Le tableau ci-dessous nous a servi pour mieux analyser les hypothèses de notre recherche.



**Tableau des indicateurs**

<b>Indicateur</b>	<b>Les propos retenus aux enquêtes</b>
Modernisation	La modernisation ce n'est pas uniquement pour l'administration numérique
Nouvelle technologie	Les nouvelles technologies amélioré les prestations de l'administration
Administration communale	l'administration communale est une fonction publique
Stratège	Pas de stratégie dans la commune
Administration numérique	Traitement des dossiers facilement
Service biométrique	C'est une Nouvelle technique de modernisation administrative

# Conclusion

### **Conclusion :**

Comme nous avons constaté tout au long de notre enquête sur le terrain et la collecte des données concernant l'objet de la recherche et l'analyse des résultats obtenus au sein de l'APC on a constaté que les nouvelles technologies sont un facteur essentiel à toute organisation, il est considéré ainsi comme la clé de la circulation des informations.

Le rôle de la nouvelle technologie administrative au niveau de la commune d'Ait Smail se détermine sur la facilitation et répartition des tâches, administrative et aussi la diminution de l'archive et le remplacer par la numérisation.

Les nouvelles technologies aident les services à atteindre la satisfaction des citoyens car il présente un avantage pour eux de gagner de temps et de se rapprocher de l'administration communale et aussi délimiter la perturbation durant la présence des citoyens au sein de la commune essentiellement le service de l'Etat civil.

Le service biométrique au sein de l'APC d'Ait Smail facilite les tâches des administrateurs et les citoyens car il a donné de nouvelles techniques pour améliorer leur service etc'est pour ça en trouve une satisfaction de la part des deux au même temps.

L'utilisation des nouvelles technologies au niveau des institutions communales et participe positivement à la modernisation de l'administration, car cette NT a apporté le bien fait de service aux administrations pour faciliter la gestion administrative et pour permet de gagner de temps dans le traitement des dossiers biométriques, ainsi que les communes n'adoptent pas une stratégie bien précise pour maîtriser et pour le traitement des tâches et cette dernière affilier la tutelle.

On constate que les nouvelles technologies ont données un point positif au sein de la commune d'Ait Smail ; car elles ont donné une bonne satisfaction au milieu de travail et pour cela nous rajoutons des propositions pour améliorer le travail de la modernisation de l'administration par exemple :

- Payer des formations pour les administrateurs pour bien maîtriser l'informatique ; par exemple : la généralisation de la formation qui a été payé au secrétaire générale pour les nouvelles cartes biométriques ; à tout le personnel de la commune.
- Recruter des employés professionnels et qualifiés.
- Avoir tout le matériel nécessaire (micro ordinateur et la disponibilité de réseaux).
- Renforcer l'administration par d'autres employés parce qu'il y a un manque dans le service biométrique.
- Changer des outils informatiques.
- Trouver des solutions à propos des coupures de l'électricité car tout le logiciel se fonctionne avec le réseau.
- Établir des nouvelles stratégies en collaboration avec le ministre d'intérieur

# **Annexes**

○ **La liste bibliographique :**

• **Les ouvrages :**

- ABDELAZIZ Boutflika, **code collectives territoriales**, édition Alger, 2011.
- AKOUF Omar, **méthodologie des sciences sociale et approches qualitative des organisations**, éd le presse de l'université du Québec, montereal,1987.
- Alain Ralle, Joëlle Fardy, **de l'information et de technologie communication**, 2003Alegria, recueil des actes du gouvernement de l'Algérie. 1830-1854
- Anil, k, Jain, Flynn, A, Ross, **Handbook of biometric**, springer, 2007.
- Antitza Dan cheva et Jean-Luc Dugelay, **CAFE TECGNO-L 'histoire de la biométrie** : d'Alphonse Bertillon à l'iPhone x.
- Bouhenina Ali, **les enjeux des NTIC dans l'entreprises**, université de Tlemcen, 2014.
- BOULOC Pierre, NTIC : **comment en tirer profit**, 8eme édition RIA, paris, 2003.
- Bruno Henri et Maurice Lmbert, DRH, **tirez parti des technologies**, Ed d'organisation, paris, avril, 2002.
- CHRISTIAN CABAL M, **Les méthodes scientifiques d'identification des personnes à partir de données biométriques et les techniques de mise en œuvre**. Juin 2001.
- CORINNE Erhel et d'autre, **rapport d'information sur l'évolution de la modernisation numérique de l'état**, 2016.
- D-B. Bivort, **code constitutionnel**, quatrième Edition, Belgique, 1849.
- DEBBACH, C, **Science administrative**, Paris, DALLOZ ,1980.

- DERASE Omar, les acteurs de développement local durable en Algérie, Oron, 2003.
1. ELABORATION de stratégie e-Algérien 2013.
  2. Éric cobut et François lambotte, communication publique et incertitude, fondamentaux, mutations et perspectives, Belgique, 2011.
  3. Evelyn Bledniak, Experts de CE et du CHSCT, 2010
  4. Florent Perrnin, Jean-Luc Dugelay, introduction à la biométrie des individus par traitement audio-vidéo, 2002
  5. Giaouque et Emery, modernisation de l'état, 2008.
  6. GREGOR Mathias, les administratives spécialisées en Algérie : entre idéal et réalité, 1962.
  7. H, EL BOUHISSI, technique d'information et de communication.
  8. Hafelin U, Muller et Uhlmann, Allgemeine Verwaltungswissenschaften, 6eme édition, Zurich, 2010.
  9. Hire P, organisation des structure, 1999
  10. JEAN Condou, l'administration communale à travers le monde, 1970.
  11. Jean-Luc Malongo, l'administration publique locale face à la sécurité des personnes et de leurs bien dans la province du sud Kivu, TFC, SPA, FSSA, UNIKIS ;2002.
  12. Loïck Roche, Thierry Grange, innovation et technologie, maxima paris, 1999.
  13. M. Grawitz, méthodes des sciences sociales, 11eme édition, Dalloz paris, 2003.
  14. Maeva de France et d'autre, les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre des microprojets de développement, mai, 2017.
  15. MAX Chassé, analyse en informatique de la commission d'accès à l'information, « la biométrie au Québec : les enjeux », Québec, 2002.

16. MOHELLEBI Dalila, **Les NTIC et la capitalisation des compétences internes de l'entreprise Algérie,**
  17. MYRIAM Gris, **initiation à internet,** 2009.
  18. Peter Gregory and Michael A. Simon, **biometrics for dummies,** Cisa, Cissp, 2008.
  19. Philippe Altelin, **réseaux informatiques notions fondamentales,** 2009. Ramdane Mostefaoui, **le concept de stratégie,** 2013.
  20. ROMAIN Rissoan, **les réseaux sociaux, Facebook, twitter, LinkedIn, Viadeo, Google, comprendre et maitriser ces nouveaux outils de communication,** 2011.
1. S. NANAVATI, M. THEIME and R. NANAVATI, **" biometric identity verification in A networked society", Kluwer academic publishers,** 1999.
  2. S. Prabhakar, S. Pankanti, and, A.K. Jain, and S. K. Jain, **biometric recognition: security and privacy concerns.** 2003.
  3. Sandra Triepke, **technologie de l'information et de communication pour l'enseignement,** 2009.
  4. THEO Bougie, **impact des nouvelles technologies sur la qualité de vie des personnes,** 2002
  5. Thierry Lefèvre, **la technologie évolue rapidement, se complexifie et se multiplie,** 24/04/2013
  6. TRITAN Klein, **Impacte des TIC sur les conditions du travail, centre d'analyse stratégique,** février 2012 ? République f
  7. VIRGINIE Govaere, **l'évolution du travail avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication,**
  8. Virginie Govaere, **l'évolution du travail avec les NTIC,** mai
  9. Vittorio Cotsta, **la théorie de modernité de max weber et la voie choisie à la modernisation,**



10. WOZANHOU Benjamin Yeo, la modernisation de l'administration publique en côte d'ivoire, paris (1957-2015).
11. YEVES Lasfargue, halte aux absurdités technologique, 2003.
12. **Les sites web :**
13. [http:// agnila.serge.over-blog.com/article-5610328.html](http://agnila.serge.over-blog.com/article-5610328.html)
14. <http://lecube.com/revue/tous-createurs/les-technologies-un-progres-pour-les-hommes>.
15. <http://stats.oecd.org/glossary/>(consulté le 24-Juillit-2014)
16. <http://tpeharcelement.e-monsite-com/page/historique/l-evolution-des-nouvelles-technologies-de-l-information-et-des-communication.html>.
17. <http://ww.vie> –publique .Fr
18. [Https://Fr. m.wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org)
19. [Https:// Fr. Wikipédia. Org.](https://fr.wikipedia.org) Assemble populaire communal
20. [Https:// WWW.histor-commune](https://www.histor-commune). Fr.com.
21. [Https://dictionnaire.reverso.net](https://dictionnaire.reverso.net) » dic
22. [Https://fr.M.wikipadia.org/wiki/biom%C3%A9trie](https://fr.M.wikipadia.org/wiki/biom%C3%A9trie).
23. [https://fr.m.wikipedia. Org/wiki/administration%C3%A9lectronique](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/administration%C3%A9lectronique).
24. [Https://fr.wikipedia.org.wiki](https://fr.wikipedia.org/wiki).
25. [Https://fr.wikipedia.org/wiki/modernisation](https://fr.wikipedia.org/wiki/modernisation)
26. <https://www.etudier.com/dissertation-les-avantages-et-inconv%C3%a9nient-des/45774900.html>.
27. <https://www.futura-sciences.com/definiions/informatique-599Mht>.
28. <https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/moderniser/51950htm>.
29. <https://www.participe-autisme.be/go/go/trouver-des-ressources/le-guid-pratique/question.CFM?!id=424>
30. [WWW.interirur. Gov.dz](http://www.interirur.gov.dz) « images »PDF.

### 31. La liste des dictionnaires :

32. BOUDON Raymond, et autre, **dictionnaire de la sociologie**, édition Larousse, quebec,2005.
33. Françoise Raynal et Alain Rieunier, **pédagogie : dictionnaire des concepts clés**, 2ème édition, 2004.
34. Gilles Ferréol et d'autre, **dictionnaire de sociologie**, 4ème édition.
35. MAURIS Angers, **initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines**, éd casbah.

### 36. 4- La liste des thèses et des mémoires :

37. M. MOHAMAD El Abed, **évaluation de système biométrique, cryptographie et sécurité (Cs. Cr)**, université de Caen, français, 2011.
38. TALBI Hichem Betaouaf, **caractérisation de la rétine pour la reconnaissance biométrique des personnes**, mémoire de magistère, Tlemcen, 2011.
39. LAICHOOR Kahina et Lahbiben Abdelghani, **usage des technologies de l'information et de communication en milieu professionnel**, mémoire de fin de cycle, université de Bejaia, 2014.
40. BENCHENNANE Ibtissam, **étude et mise au point d'un procédé biométrique multimodale pour la reconnaissance des individus**, thèse de doctorat en science, université d'Oran, 2016.
41. ROUHA Samira et Sehila nawal, **l'impact des nouvelles technologies et de la communication sur l'organisation de l'entreprise**, mémoire de fin de cycle, université de Bejaia, 2014.

## **Guide d'entretien :**

### **A-Les données personnelles :**

1. Sexe ?
2. Age ?
3. Niveau d'instruction ?
4. Diplôme obtenu ?
5. Situation matrimoniale (maries, célibataire) ?
6. L'ancienneté professionnelle ?
7. Quel poste occupé vous ?

## **B- Nouvelle technologie et la modernisation de l'administration :**

- 1-Quelles sont les enjeux de la modernisation de nos administrations et institutions ?
- 2- Est-il possible d'améliorer nos prestations administratives par l'utilisation de nouvelle technologie ?
- 3- Quand l'intuition communal pour l'adoption et intégration des nouvelles technologies pour l'amélioration de la qualité de la prestation ?
- 4- La technologie est-elle l'unique critère de modernisation de nous institutions communal ?
- 5-Comment la nouvelle technologie à moderniser l'administration ?

## **C - L'administration numérique aux niveaux de la commune d'Ait Smail et la gestion administrative.**

- 1- Est-ce que la commune d'Ait Smail adopte des stratégies dans le cadre de la modernisation de l'administration ? En cas oui quelles sont ces stratégies ?
- 2- Quel est le rôle de l'administration électronique aux sein des services administratives de la commune d'Ait Smail ?
- 3-Est-il utile d'avoir une gestion numérique des institutions communales ?
- 4-Quels sont les facteurs et les moyens de développement des institutions communal ?
- 5-Quelles sont les insuffisances qui peut engendrer la non adoption d'une gestion numérique ?

## **D- La stratégie de la modernisation de l'administration aux niveaux de la commune d'Ait Smail et la maîtrise les moyens informatiques.**

- 1-Les agents administratifs de la commune d'Ait Smail sont-ils satisfaits de la nouvelle stratégie ? en cas oui ou non ; justifiez
- 2- y'a-t 'il une stratégie bien précise adoptée par la commune d'Ait Smail ?
- 3-La stratégie est-il un moyen efficace pour la répartition des taches ?

4-Est-ce que la stratégie adoptée par la commune d'Ait Smail a apporté des biens faits ?

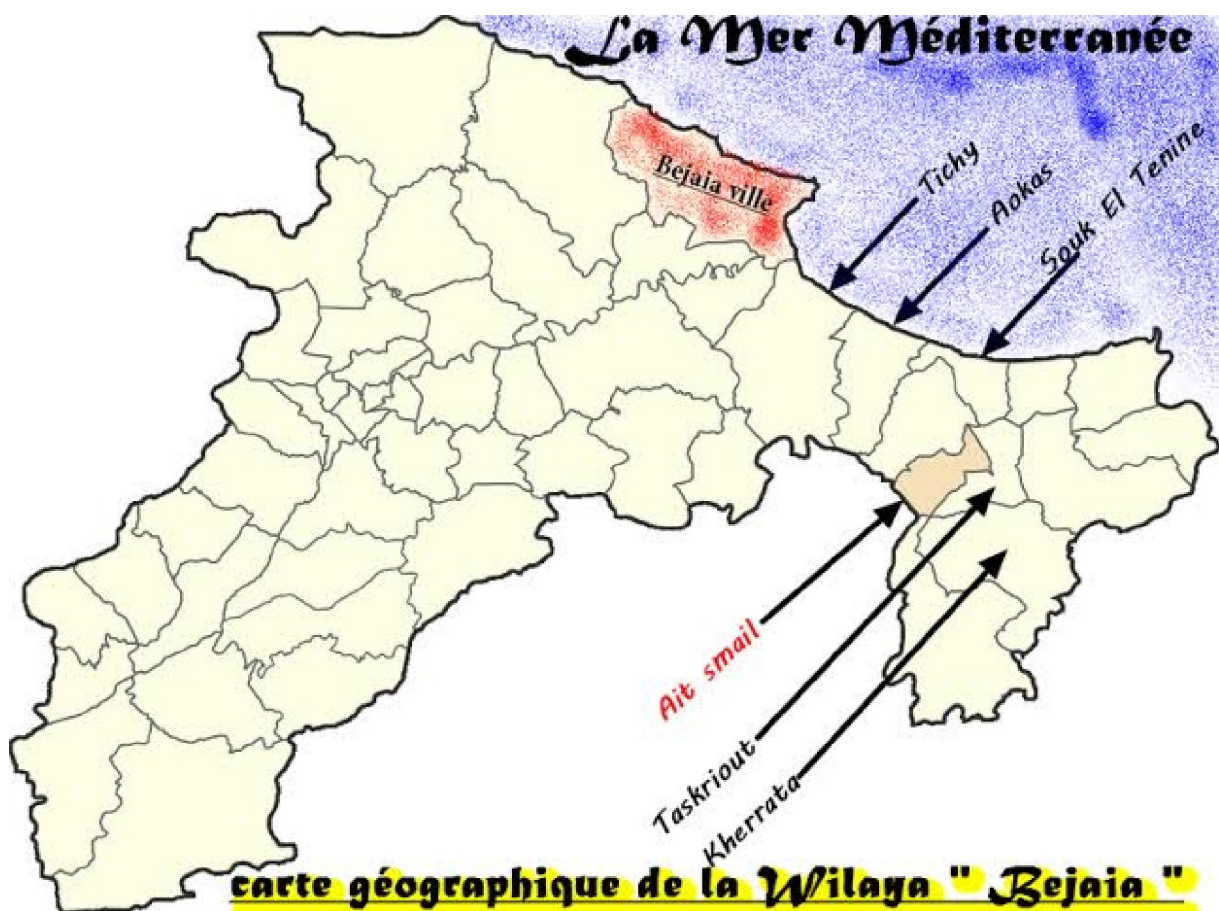
**E- Les stratégies de modernisation de l'administration en particulier service biométrique et la répartition des tâches.**

1-Est-ce que le service biométrique est fonctionnaire au niveau de la commune d'Ait Smail

2-Les services biométriques au niveau de la commune d'Ait Smail à bien réparti les tâches ?

3-Comment le service biométrique aux sein de la commune d'Ait Smail à satisfait les administrateurs et les citoyens ?

4-Cette nouvelle stratégie aux sein de la commune d'Ait Smail à t-il apporté des biens fait aux service des citoyens ?







مقر بلدية أيت اسماعيل

AXXAM N TṼIWANT N AYT SMA&EL

SIEGE DE LA COMMUNE D'AIT SMAIL